

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE DOUALA

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET COMMERCIALES

Tel : (237)696947763/696947764

BP :1931 E-Mail : essec.dla@yahoo.fr



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

UNIVERSITY OF DOUALA

ADVANCED SCHOOL OF
ECONOMICS AND COMMERCE

Tel : (237)696947763/696947764

Box:1931 Email : essec.dla@yahoo.fr

Ecole Doctorale des Sciences Sociales et Humaines
Unité de Formation Doctorale en Sciences Economiques
(UFDSE)

Laboratoire d'Economie Théorique et Appliquée

(LETA)

**AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS
LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN**

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Master Recherche de l'Ecole
Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales

PAR
NSO NGANG ANDRÉ

Master en sciences économiques

Sous la supervision de :
Pr. NLOM Jean Hugues
Maître de Conférence, agrégé des Sciences Economiques
Dr Precillia NGOME

Maître de Recherche à l'IRAD-Cameroun

Année académique : 2021-2022

AVERTISSEMENT

L'université de DOUALA n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

**AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS
LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN**

DEDICACE

Á

CLAUDIA, MON EPOUSE

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

REMERCIEMENT

Au terme de ce travail de recherche, c'est l'occasion pour nous d'exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à ce travail. Nous remercions particulièrement le Professeur **NLOM Jean Hugues**, notre directeur qui malgré ses multiples responsabilités tant sur le plan administratif qu'académique, a consacré son précieux temps à la direction de ce travail.

Nos remerciements vont également Au Professeur **TAMOKWE Georges Bertrand**, Professeur **MEKA'A Cosmas Bernard** pour les efforts consentis pour le bon déroulement des enseignements de Master Recherche pour l'année académique 2019-2020

Au corps enseignant du Master Recherche Economics of Business and Development pour les enseignements et la qualité de la formation.

A mes collègues de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), Dr **TATA Precillia IJANG** Epse **NGOME** et Mr **KALDJOB MBEH Christian Bernard**, pour leur disponibilité et leur précieuse contribution pour la réalisation de ce mémoire.

Dr. Didier **BEGOUDE**, le point focal CocoaSoils au sein de l'IRAD du Projet CocoaSoils qui m'a accompagné dans cette Étude.

A mes camarades de promotion 2019-2020 pour leurs conseils et soutiens.

Je remercie vivement les membres de ma famille, en particulier mon **papa ETOA OMNIA**, **maman NGONO Marie**, ma chère sœur **NGUINDJEL Marie Thérèse** pour leur soutien sans faille tant financier que psychologique.

Je remercie mes amis, en particulier **NGOMBA MVOGO Jean Marie** et **BIYONG BATJE Amos** leurs soutiens et précieux conseils.

Enfin que toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire trouve ici mes sincères remerciements.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

RESUME

Cette étude évalue l'impact de l'agriculture contractuelle (AC) sur le bien-être des producteurs dans les systèmes agroforestiers à base de cacao au Cameroun. L'AC est considérée comme un outil de développement rural facilitant le lien entre les producteurs et les marchés agricoles. En utilisant la technique d'échantillonnage probabiliste stratifié, un échantillon de 553 cacaoculteurs a été sélectionné, sur la base des données de l'enquête réalisée dans le département du Mbam et Kim au Cameroun, au cours de la période allant de Février à Avril 2021. Les principaux critères qui ont guidé le choix de ces zones sont essentiellement, l'importance socio-économique et les contraintes agricoles de la production cacaoyère. Le modèle Probit et le propensity score matching (PSM) ont été utilisés pour évaluer cet impact. Les résultats révèlent qu'avec une différence statistique de 1310441,7 FCFA, l'AC améliore le bien-être des producteurs. En outre, les rendements de cacao, la superficie de l'exploitation, la formation agricole, le nombre de désherbage par campagne et le revenu SAFC sont les principaux déterminants de cette agriculture contractuelle.

Mots Clés : Agriculture contractuelle, Bien-être, SAFC, Impact Cameroun

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

ABSTRACT

This study assesses the impact of contract farming (CF) on the welfare of farmers in cocoa-based agroforestry systems in Cameroon. CA is considered a rural development tool that facilitates the linkage between producers and agricultural markets. Using the stratified probability sampling technique, a sample of 553 cocoa farmers was selected, based on survey data from the Mbam and Kim Department in Cameroon, during the period February to April 2021. The main criteria that guided the selection of these areas were essentially the Socio-economic importance and agricultural constraints of cocoa production. The Probit model and propensity score matching (PSM) were used to assess this impact. The results reveal that with a statistical difference of 1310441.7 FCFA, CA improves the welfare of producers. In addition, cocoa yields, farm size, agricultural training, number of weedings per season and CFS income are the main determinants of this contract farming.

Keys Words: Contract farming, Welfare, SAFC, Impact, Cameroon

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AC : Agriculture Contractuelle
CEP : Champs Ecoles Paysannes
CEVCA:
DID: Difference-In-Differences
EBC
ECR : Essai Contrôlé Randomisé
FAO
GIC : Groupement d'Initiatives Communes
IDH: l'Indice de Développement Humain
IITA :
IRAD : Institut de Recherche et de Développement Agricole
MCO : Moindres Carrés Ordinaires
OP : Organisation de Producteur
PIB : Produit Intérieur Brut
PSM : Méthodes d'Appariement des Scores de Propension
PSM: Propensity score matching
RDD: Regression discontinuity Design
SAFC : Système Agro-Forestier à base de Cacao
TCT : Théorie des Coûts de Transaction

**AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS
LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN**

SOMMAIRE

DEDICACE.....	II
REMERCIEMENT	III
RESUME.....	IV
ABSTRACT	V
SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
SOMMAIRE	VII
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTE DES FIGURES.....	X
INTRODUCTION GENERALE	1
Contexte de la recherche.....	2
Problématique.....	6
Objectifs	8
Ancrage théorique	8
Revue de la littérature.....	11
Hypothèses	13
Méthodologie.....	14
Organisation du mémoire	14
CHAPITRE I AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ETRE :	
ECLAIRAGES THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	15
Introduction	16
Section I. Agriculture et bien-être : compréhension des différents concepts	16
SECTION II. AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ETRE : UN CADRE CONCEPTUEL D'IMPACT.....	21
CHAPITRE II AGRICULTURE CONTRACTUELLE SUR LE BIEN ETRE : UNE ANALYSE THEORIQUE ET EMPIRIQUE	25

**AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS
LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN**

Introduction	26
Section I. Agriculture contractuelle et bien-être : compréhension des fondements théorique	26
Section II. Agriculture contractuelle et le bien être quelques évidences empiriques.....	36
Conclusion Chapitre 2	42
CHAPITRE III CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	43
Introduction	44
Section I. Présentation et description de la zone de l'étude	44
Section II. Modèle et méthode d'analyses des données.....	52
Conclusion.....	57
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	58
Introduction	59
Section I. Présentation des statistiques descriptives selon la participation à l'agriculture contractuelle.....	59
Section II. Evaluation d'impact	70
CONCLUSION.....	74
CONCLUSION GENERALE	75
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Variables utilisées pour les estimations	51
Tableau 2 : répartition des âges des exploitants en fonction de la participation au contrat ..	60
Tableau 3 : taille des exploitations en Ha.....	64
Tableau 4: niveau de production en Kg	65
Tableau 5 niveau de rendement des exploitations en kg /ha	65
Tableau 6: coût de la main d'œuvre dans les exploitations en FCFA	68
Tableau 7: coût des intrants en FCFA	69
Tableau 8:Coût des équipements.....	69
Tableau 9: Revenu issus du SAFC selon la participation à l'AC.....	70
Tableau 10 : Déterminant de la Participation à l'agriculture contractuelle.....	71
Tableau 11: l'effet marginal.....	73

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Représentation de l'opportunisme des agents au sein d'une transaction	28
Figure 2: Carte du département du Mbam et Kim.....	44
Figure 3: distribution du genre selon la participation à la contractualisation	60
Figure 4: Distribution du niveau d'éducation des producteurs selon la participation au contrat.....	61
Figure 5: Répartition de l'appartenance OP en fonction de la participation au contrat	62
Figure 6: Répartition des producteurs ayant bénéficié au moins d'une formation en agriculture selon la participation au contrat	62
Figure 7: répartition de l'accès au crédit en fonction de la participation des producteurs au contrat	63
Figure 8: Accès au marché en fonction de la participation au contrat	64
Figure 9: Nombre de désherbage des exploitations selon la participation au contrat	66
Figure 10: Type de contrat de travail en fonction de la participation au contrat	67
Figure 11: Gestion de la fertilisation en fonction de la contractualisation des producteurs .	68
Figure 12: Répartition des producteurs qui commercialisent les fruits des SAFC selon la participation au contrat.....	70

INTRODUCTION GENERALE

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Contexte de la recherche

Avec la libéralisation des marchés, la mondialisation et l'expansion des filières agro-alimentaires, les petits producteurs font face à des difficultés qui ne leur permettent pas de participer pleinement à l'économie de marché. Dans de nombreux pays, ces producteurs se retrouvent marginalisés face aux systèmes de production de plus en plus sophistiqués et nécessaires pour une exploitation rentable. En conséquence, l'exode des populations rurales vers les zones urbaines s'observe presque partout. Pour enrayer ce phénomène, les gouvernements et les organismes de développement privilégient de plus en plus la recherche d'activités « génératrices de revenus » pour les ruraux. Malheureusement, ces tentatives restent infructueuses. Ceci s'explique en grande partie par l'inexistence des liens nécessaires au marché en aval et en amont, susceptibles de fournir aux petits producteurs des intrants fiables et rentables tels que les services de vulgarisation, les services de mécanisation, les semences améliorées, les engrais, l'accès au crédit, des marchés garantis et lucratifs pour leur production (Eaton and Shepherd, 2002). Cependant, l'agriculture sous contrat encore appelé « agriculture contractuelle » offre une possibilité importante de production commerciale aux petits exploitants.

L'agriculture contractuelle comme arrangement institutionnel, s'est considérablement développée ces dernières années (Dedehouanou et al., 2013a). Elle a permis d'ouvrir des perspectives encourageantes aux producteurs en leur fournissant un accès aux marchés et un appui sous forme de transfert de technologies pour leur développement socioéconomique (Prowse, 2013). elle a été suffisamment documentée dans l'analyse des chaînes de valeur des produits à forte valeur économique (Minot and Sawyer, 2016), mais également sur son impact sur le niveau d'efficacité des petits exploitants (Khan et al., 2019a; Mishra et al., 2018a, 2018b; Nso Ngang et al., 2020; Vicol, 2019).

L'agriculture sous contrat n'est pas un concept nouveau. Il remonte à l'antiquité où en Grèce antique, cette pratique très courante, consistait à prélever des pourcentages établis sur certaines cultures sous forme de dîmes, de loyers et de dettes (Eaton and Shepherd, 2002). Cet arrangement a connu une expansion au cours du premier siècle en Asie, notamment en Chine, où il a été expérimenté plusieurs formes de production agricole sous contrat. Plus tard, vers la fin du 19^{ème} siècle aux Etats-Unis, l'élaboration des accords de métayages prévoyaient de prélever entre un tiers et la moitié de la récolte pour payer le loyer au propriétaire. Durant les premières décennies du XX^e siècle, des accords formels entre les agriculteurs et les compagnies

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

furent établis dans les colonies dirigées par les puissances européennes. A Gezira dans le centre du Soudan par exemple, on passa des contrats avec des cultivateurs pour la culture du coton dans le cadre d'un accord de tenure plus vaste (Eaton and Shepherd, 2002). Ce projet a par la suite servi de modèle à partir duquel ont été développés de nombreux projets d'agriculture contractuelle pour de petits agriculteurs.

Depuis quelques décennies, l'agriculture sous contrat connaît un regain avec une diversification de ses formes et des acteurs impliqués. Elle est devenue de plus en plus courante en raison de l'intérêt accru des consommateurs pour la sécurité et la qualité des aliments (Key, 2005). Aux USA, elle représente 39% de la valeur de la production agricole, 75% de la production au Japon, 70% de la production de poulet au Brésil ou encore 90% de la production de lait frais au Vietnam (Sexton et al., 2014). Dans les pays en développement, elle est apparue initialement pour l'exportation de cultures comme les fruits et légumes frais vers les supermarchés des pays développés (Dolan and Humphrey, 2000).

Avec l'apparition des supermarchés en Afrique, l'AC est devenu le principal mode d'approvisionnement de la matière première. En Afrique, l'essor des supermarchés depuis le milieu des années 1990 transforme le secteur de la distribution alimentaire et l'approvisionnement de ces supermarchés présente à la fois de grandes opportunités potentielles et de grands défis pour les producteurs (Nickanor et al., 2020; Weatherspoon and Reardon, 2003) Weatherspoon & Reardon 2003 (Nickanor et al., 2020).

En même temps, l'agriculture contractuelle réduit les risques auxquels sont confrontés les producteurs et augmente la productivité de ces mêmes producteurs (Little et Watts 1994 ; Martinez et Reed 1996 ; Rehber 1998 ; MacDonald et Korb 2011).

L'AC est un accord entre un producteur et une entreprise telle que les transformateurs, les semenciers privés ou les coopératives concernant la production d'un produit agricole (Bellemare and Bloem, 2018a). Elle implique généralement deux entités, le producteur qui intervient directement au niveau de la production agricole et le contractant qui s'engage à acheter ces produits pour des activités de transformation ou de distribution. Pour Minot et Sawyer (2016), c'est une production agricole réalisée sur la base d'un accord de pré-plantation entre l'acheteur et le producteur agricole.

L'AC est aussi une forme d'intégration verticale des filières agricoles qui confère à une entreprise un contrôle plus étroit sur le processus de production, mais également sur la quantité, la qualité, les caractéristiques et le calendrier de ce qui est produit (Prowse, 2012). Elle permet

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

à une entreprise d'exercer un certain contrôle sur le processus de ce qui est produit sans pour autant intervenir directement dans la production. L'AC permet aux partenaires contractants d'envoyer des agents de vulgarisation ou des hommes de terrain pour surveiller le processus de production et s'assurer que le produit est de la qualité requise (Marc F. Bellemare, 2012).

Les agriculteurs ont fréquemment recours à des contrats pour assembler les intrants, organiser des services personnalisés sur l'exploitation et financer ces actions (MacDonald et al., 2004). Les contrats sont de plus en plus utilisés pour organiser le transfert de produits hors de l'exploitation agricole vers les différents utilisateurs. L'accord peut faire partie d'une opération plus complexe impliquant d'autres parties (par exemple, plusieurs producteurs, un organisme public, un fournisseur d'intrants ou une institution bancaire). Il peut comporter des spécifications concernant uniquement la transaction, comme la quantité de produits, le délai de livraison et le prix de vente, généralement appelées contrat de commercialisation, ainsi que des spécifications concernant le processus de production et les caractéristiques du produit, telles que les caractéristiques qualitatives, l'utilisation de produits chimiques, la variété de semences, etc. généralement appelées contrat de production (Swinnen and Maertens, 2007).

Les systèmes agricoles sont de plus en plus organisés en chaînes et en réseaux étroitement alignés, où la coordination entre les activités de production, de transformation et de distribution est étroitement gérée. La conclusion de contrats entre les producteurs d'une part et les entreprises de transformation ou de commercialisation des produits agricoles d'autre part, est l'une des méthodes permettant de renforcer la coordination verticale dans la chaîne agroalimentaire.

Comme tout contrat, les contrats agricoles sont élaborés pour remédier à diverses imperfections de marchés telles que les coûts de transaction élevés, l'asymétrie de l'information et les marchés manquants (Abebe et al., 2013; Bellemare and Bloem, 2018b; Todomé et al., 2019). Les imperfections de marché sont largement documentées dans la littérature économique. C'est un ensemble de mécanismes qui éloignent les marchés de la situation de concurrence pure et parfaite. Les ingrédients principaux de ces modèles sont l'asymétrie d'information, le comportement stratégique et le pouvoir de marché des intermédiaires financiers, la définition et l'implémentation de contrats optimaux entre agents.

L'AC a été suffisamment documentée dans l'analyse des chaînes de valeur des produits à forte valeur économique (Minot and Sawyer, 2016), mais également sur son impact sur le niveau d'efficacité des petits exploitants (Khan et al., 2019a; Mishra et al., 2018a, 2018b; Nso Ngang

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

et al., 2020; Vicol, 2019). L'arrangement contractuel attribue à un tiers ou à une entreprise un contrôle étroit sur le processus de production, le respect des paramètres des caractéristiques, de qualité, de quantité et le calendrier de ce qui est produit (Prowse, 2013). C'est une stratégie gagnante-gagnante pour les acheteurs et les agriculteurs dans un contexte d'imperfections du marché (Maertens and Vande Velde, 2017a; Ragasa et al., 2018).

Avec plus de 60% de la population active, le secteur agricole joue un rôle très important dans le développement socio-économique en Afrique Sub-Saharienne. Cependant, malgré cette importance, le problème récurrent de l'agriculture ces dernières années en Afrique est sa faible productivité et le bas niveau des revenus des producteurs en raison du manque de marchés, de crédits et de technologies appropriés (Ncube, 2020).

De nos jours, le contrat occupe une place centrale dans l'analyse de la coordination des activités économiques. C'est un acte essentiel dans la conception libérale des mécanismes d'harmonisation des intérêts individuels dans une société décentralisée (Brousseau, 1997).

Historiquement, les économistes s'en sont peu servis dans les études relatives aux propriétés d'une économie décentralisée. Ils ont plutôt opté pour une approche du marché walrassien dans laquelle, la coordination n'est pas interindividuelle, puisque l'offre et la demande se rencontrent à un niveau agrégé.

Cependant, les limites de cette approche ont conduit à renouer avec la notion de contrat au cœur de la pensée libérale du fonctionnement d'une société décentralisée.

Selon Brousseau (1997), l'émergence de la notion de contrat semble plus proche de celle de l'économie politique moderne pour laquelle le bonheur collectif et la prospérité ne sont pas dissociés de la poursuite d'intérêts égoïstes, grâce à un contrôle des comportements par la main invisible. Une telle approche place la notion de contrat au cœur de la théorie économique. Les contrats sont devenus des outils institutionnels de plus en plus utilisés en Afrique, où les marchés sont souvent défaillants (Swinnen and Maertens, 2007).

Les contrats accompagnent à cet effet les chefs d'exploitation agricole dans la gestion des contraintes de production, telles que l'absence de capitaux et de crédits, le faible accès aux intrants et à une main d'œuvre qualifiée (Barrett et al., 2012; Ragasa et al., 2018). Ils facilitent l'approvisionnement aux matières premières pour les transformateurs, les exportateurs et les distributeurs des produits agroindustriels (Ragasa et al., 2018; Reardon et al., 2009; Swinnen and Maertens, 2007). Elle peut ouvrir de nouveaux marchés aux produits d'une exploitation,

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

stimuler les transferts de technologies et de compétences et aider les agriculteurs à respecter des normes sanitaires et phytosanitaires incontournables (Prowse, 2012).

Problématique

Pour faire face aux exigences du développement économique, l'agriculture se doit d'améliorer ses performances (Badouin, 1985). Elle doit être capable de répondre aux défis présents et futurs de la sécurité alimentaire et de l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales. Cependant, en Afrique, elle reste caractérisée par une production et une productivité faible et un nombre disproportionnellement élevé de petits agriculteurs (FAO, 2017). En plus de ce faible niveau de production, ces petits agriculteurs rencontrent des difficultés à participer pleinement à l'économie de marché (Eaton and Shepherd, 2001). Le manque d'informations sur les techniques de production, les opportunités de marché et l'accès au crédit sont les principales contraintes auxquelles font face ces petits producteurs (Eaton and Shepherd, 2001).

Ces problèmes sont perceptibles au Cameroun au niveau des exploitants des SAFC. Très souvent, pour augmenter les revenus et réduire l'insécurité alimentaire, il est recommandé de mettre un accent sur les cultures de rente (Angelsen and Wunder, 2003). Seulement, la productivité cacaoyère devient de plus en plus faible en raison de plusieurs facteurs tels que le vieillissement des exploitations, la baisse de la fertilité des sols, les attaques des ravageurs, des maladies et les effets des changements climatiques (Ruf, 2011) ; (Vaast and Somarriba, 2014) ; (Wessel and Quist-Wessel, 2015). Des obstacles qui empêchent les objectifs visant à accroître la productivité. L'agriculture contractuelle peut apporter des solutions à ces contraintes. Elle offre également un potentiel remarquable pour intégrer les petits agriculteurs des pays en développement aux marchés d'exportation et de transformation (Kirsten et Sartorius, 2002). Il a été démontré que l'agriculture contractuelle tend à être plus efficace pour générer des effets sur le revenu pour les produits de base qui ont des marchés non concurrentiels et dont la production nécessite un savoir-faire technique par rapport aux produits de base ayant des marchés concurrentiels et un faible potentiel d'amélioration de la qualité (Khan et al., 2019a; Otsuka et al., 2016). L'AC peut donc participer au bien-être des petits agriculteurs. Plusieurs études ont montré que la contractualisation agricole peut être une solution à l'augmentation des revenus des exploitants.

En général, les producteurs SAFC sont confrontés à plusieurs défis, notamment la mauvaise connaissance des bonnes pratiques agricoles, des compétences limitées en gestion de leurs

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

exploitations et la difficulté d'accès au crédit, au marché et aux services de vulgarisation. Ces obstacles entravent le bien-être des producteurs à travers un niveau très bas des revenus. Cependant, la dépendance vis-à-vis du cacao est souvent risquée pour les populations rurales qui sont vulnérables aux fluctuations des prix du cacao. De plus, dans une situation où la demande internationale de cacao croît à un rythme beaucoup plus rapide que l'offre, les prix du cacao ont augmenté au cours des dernières années, encourageant les pays producteurs à accroître leur production. L'AC peut être une perspective encourageante pour offrir aux producteurs un accès aux marchés, un appui sous forme de transfert de technologie et d'accès au crédit (Prowse, 2013). Dans le cadre de l'agriculture contractuelle, les coopératives et les entreprises envoient des agents de vulgarisation ou des hommes de terrain pour surveiller le processus de production et s'assurer que le produit répond à la qualité requise (Bellemare 2012). Au Cameroun, le gouvernement s'était fixé un objectif de 600000 tonnes par an en 2020, ce qui devait en date tripler la production de cacao. Jusqu'ici, ce niveau n'est toujours pas atteint. Pourtant, les producteurs de cacao camerounais réagissent à cette augmentation de la demande en produisant davantage sur les terres cultivées existantes ou en étendant la production dans les zones fragiles où la biodiversité est élevée.

Toutefois, en s'inspirant du modèle agroforestier qu'est la diversification (introduction des arbres fruitiers et forestiers dans les cacaoyères), les producteurs SAFC peuvent améliorer leurs revenus à travers des nouvelles stratégies d'écoulements des produits. En effet, dans les zones traditionnelles, le cacao est cultivé dans les systèmes agroforestiers, des petites exploitations de moins de 5 hectares, avec des possibilités limitées d'extension des superficies en raison du manque de disponibilité des terres. Ces exploitations doivent fournir une productivité et un niveau de revenu élevés aux exploitants capables d'assurer un niveau de vie décent aux ménages ruraux. Les cacaoculteurs ont développé l'agro-forêt cacaoyers sans se soucier des marchés des fruitiers et les gains de productivité potentiels pour l'ensemble des produits présents dans l'exploitation. Pourtant, depuis des décennies, il est reconnu que l'élargissement des opportunités de marché pour les petits exploitants dans les marchés de niche et les produits de grande valeur, est essentiel pour l'augmentation de la productivité et les revenus des producteurs (Russell and Franzel, 2004).

Dans l'optique d'augmenter les capacités productives des SAFC et permettre aux producteurs d'être la source d'approvisionnement prédominante des agro-industries d'exportation, la

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

construction des partenariats par des contrats devient un enjeu majeur (Coulibaly et Tidiani, 2015). Les contrats agricoles sont ainsi conçus pour inciter à la performance et faciliter le partage des risques en termes de prix, de quantité et de qualité (Masakure and Henson, 2005). Ils permettent entre autres aux producteurs d'envisager non seulement d'augmenter des revenus, mais aussi d'améliorer le développement rural à travers l'adoption des nouvelles techniques culturales (Warnig and Key, 2002). cette étude vise à apporter, à travers la contractualisation agricole, des solutions aux problèmes de faibles revenus des producteurs SAFC, en leur offrant la possibilité de valoriser de façon durable l'ensemble des produits issus de leurs exploitations, et en leur permettant de participer pleinement à l'économie de marché. De plus, en ce moment où les pays en développement connaissent un boom démographique et que se pose des problèmes de sécurité alimentaire, l'on se questionne sur l'apport de ces modèles de partenariat sur le bien-être des producteurs SAFC. D'où la question de recherche suivante :

Quel est l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être des producteurs dans les Systèmes agroforestiers à base de cacao au Cameroun ?

Plus spécifiquement, il s'agit de se poser la question de savoir

➤ Quel est l'impact sur les revenus des producteurs participants et non-participants au contrat agricole dans les SAFC au Cameroun ?

Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'évaluer l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être des producteurs dans les systèmes agroforestiers cacaoyers (SAFC) au Cameroun.

Il s'agit précisément de déterminer l'impact du contrat agricole sur le revenu des producteurs contractualisés et non contractualisés dans les Systèmes Agroforestiers au Cameroun.

Ancrage théorique

De nombreuses études indiquent que l'agriculture contractuelle est fondamentalement ancrée sur les théories des contrats (Boedu, 2016 ; Da silva, 2005 ; Prowse..). En effet, l'analyse économique s'intéresse particulièrement à la notion de contrat. A ce sujet, deux «écoles» analytiques se consacrent particulièrement à l'exploration de cette notion en analysant les dispositifs de coordination comme des systèmes d'obligations issus d'accords de volontés. Il s'agit de la Théorie des Coûts de Transaction (TCT) (Williamson, 1979 ; Hobbs and Young,

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

2001) et celle de l'Agence (TA) Holmstrom (1979), Grossman et Hart (1983), Arrow (1985), Hart et Holmstrom (1987).

Dans le cadre de la théorie des coûts de transaction, l'agriculture contractuelle est expliquée comme une forme de gouvernance visant à réduire les coûts de transaction lorsque les imperfections du marché sont importantes (Hobbs and Young, 2001; Williamson, 1979). Elle implique que les marchés sont formés d'acteurs économiques qui ont une rationalité limitée et sont opportunistes (Prowse, 2012).

Le point d'ancrage ici part du questionnement de Coase (1937) sur la « *nature de la firme* ». Coase est le premier à poser les bases sur la prise en compte des coûts de transaction à travers la théorie de la firme. Pour cet auteur, la théorie néoclassique n'a pas pu fournir de définition précise de la firme. Elle s'est concentrée sur le marché qu'elle considère comme le mode de coordination le plus efficient grâce à son système de prix, alors que la firme mène en son sein plusieurs activités non applicables sur le marché. La firme se caractérise donc par une coordination administrative et hiérarchique (Weinstein, 2012). Celle-ci apparaît lorsqu'elle est plus avantageuse que la coordination par les prix. Le théorème de Coase (1937) stipule que la présence de ces coûts de transaction justifie l'existence de la firme, tandis qu'en absence de coûts de transaction, le marché est le mode de coordination le plus efficient. La firme existe donc pour réduire les coûts de transaction des échanges.

Williamson (1979) propose une approche moderne et plus précise que celle de Coase. Ses propositions sont vérifiées par la littérature empirique, notamment sur des questions des choix contractuels ou des formes hybrides. Il identifie ainsi les différents facteurs qui permettent d'effectuer un arbitrage entre l'entreprise et le marché. Sous l'influence de Simon, Arrow (année) Chandler (année), il va procéder à une révision des relations contractuelles. Ainsi, à partir des travaux de Simon, il reprend la théorie de la rationalité limitée.

Pour Williamson, les agents économiques sont opportunistes, car ils recherchent leurs intérêts personnels soit par la ruse ou par la tricherie. Le comportement opportuniste peut entraîner deux types d'anomalie en économie à savoir, la sélection adverse et l'aléa moral. Il augmente les coûts de transaction (coût de négociation et de supervision) et peut impliquer des pertes considérables (Martin, 2010). (Williamson, 1979) a identifié deux types de coûts : les coûts *ex ante* (coûts de recherche d'un partenaire commercial, de négociation des conditions, de rédaction, de protection et de suivi d'un contrat...) et les coûts *ex post* (coûts exposés pour régler un différend tels que les frais de procédure, ainsi que les coûts répercutés sur les activités de

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

l'entreprise et les niveaux de prix). Les coûts de transaction contribuent aux défaillances des marchés car ils sont plus élevés sur les marchés peu actifs et imparfaits (Prowse, 2012). Trois éléments essentiels contribuent à l'augmentation des coûts de transaction selon Williamson (1979) : l'incertitude, la spécificité des actifs et la fréquence des échanges. D'où l'importance de la contractualisation qui permet à la fois de réduire l'incertitude, de se spécialiser et d'investir dans des actifs spécifiques et d'augmenter la fréquence des échanges (Williamson, (1979). La théorie de l'agence explique l'agriculture contractuelle par des problèmes d'asymétrie de l'information et d'aléa moral et souligne la nécessité de contrats complets et auto-exécutoires pour éviter les comportements opportunistes conduisant à la rupture de contrat et à la vente parallèle (Barry, Sonka et Lajili, 1992 ; Rehber, 2007).

Ces théories prévoient que l'agriculture contractuelle sera plus courante dans les secteurs où l'incertitude est grande (en raison des risques liés à la sécurité alimentaire) et où les actifs sont très spécifiques (c'est-à-dire les investissements importants et spécifiques à un secteur) ; dans les marchés où les acheteurs sont peu nombreux et où les coûts de transaction sont élevés (en raison d'une mauvaise infrastructure de transport) ; et pour les produits qui sont moins homogènes (en raison de la différenciation de la qualité), plus périssables et plus difficiles à stocker et à transporter. Swinnen et Vandeplass (2011) et Swinnen, Vandeplass, et Maertens (2010) ont élaboré un modèle conceptuel basé sur ces théories et soulignent un certain nombre de difficultés pour que l'agriculture contractuelle réussisse dans les secteurs des aliments de base. Premièrement, l'application des contrats est particulièrement difficile. La faible valeur des cultures vivrières de base et les possibilités limitées d'amélioration de la qualité et de la valeur ajoutée empêchent l'utilisation d'une prime de prix comme mécanisme d'exécution des contrats. Deuxièmement, le fait que les denrées de base soient volumineuses et peu périssables et donc relativement faciles à stocker et à transporter, augmente la probabilité de ventes opportunistes et de rupture de contrat. Troisièmement, le grand nombre de petits acheteurs dans les chaînes d'aliments de base augmente la probabilité de ventes opportunistes et réduit la probabilité que les acheteurs aient les moyens financiers de lancer des programmes d'agriculture contractuelle. En outre, ces études conceptuelles montrent que, si elle est durable, l'agriculture contractuelle crée des excédents. L'agriculture contractuelle améliore l'accès des agriculteurs aux intrants, au crédit et à la technologie et augmente la production et la productivité. L'agriculture contractuelle peut réduire les risques auxquels sont exposés les agriculteurs, car les contrats offrent un débouché garanti sur le marché et partagent les risques de production entre les agriculteurs et

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

les acheteurs. L'agriculture contractuelle peut se traduire par une prime de prix et des prix plus élevés au départ de l'exploitation. Cependant, un déséquilibre de pouvoir dans la chaîne peut entraîner des conditions contractuelles moins favorables pour les producteurs, ce qui a pour conséquence de réduire la répartition des bénéfices de l'agriculture contractuelle.

Revue de la littérature

Plusieurs études considèrent l'agriculture contractuelle comme un moyen efficace d'amélioration du bien-être des ménages. Une multitude d'études empiriques prétendent à cet effet trouver des effets positifs sur les revenus des producteurs qui participent à l'agriculture contractuelle (Ashraf et al., 2009; Marc F. Bellemare, 2012; Bellemare and Bloem, 2018a; Bellemare and Lim, 2018; Minten et al., 2009; Miyata et al., 2009a; Rao and Qaim, 2011). En effectuant une analyse d'études de cas dans divers contextes, Goldsmith (1985) compare les résultats des producteurs et des non producteurs et constate que la participation à l'agriculture contractuelle est associée à une adoption plus rapide des technologies de production modernes et à des revenus plus élevés. Par une technique méthodologique similaire, Singh (2002a, 2002b) constate également que les participants à l'agriculture contractuelle ont des revenus plus élevés que les non-participants.

En étudiant les modalités de l'agriculture contractuelle au Sénégal, Warning and Key (2002) adoptent une approche empirique de sélection-correction et constatent que l'agriculture contractuelle augmente les revenus, même parmi les ménages les plus pauvres. La variable d'identification dans leur modèle est une mesure de l'honnêteté du chef du ménage. Dans ce cas, la principale hypothèse stipule que l'honnêteté est à la fois positivement corrélée à la participation à l'agriculture contractuelle et ne permet pas de prédire le revenu du ménage, sauf par la participation à l'agriculture contractuelle. De même, Miyata et al. (2009) observent que l'agriculture contractuelle augmente le revenu par habitant des ménages. Ils stipulent que la distance par rapport à la maison du chef du village est corrélée avec la participation à l'agriculture contractuelle, et non corrélée avec le revenu par habitant du ménage d'une autre manière que par la participation à l'agriculture contractuelle.

Une autre stratégie d'évaluation de l'impact causal de l'agriculture contractuelle consiste à appliquer les méthodes d'appariement des scores de propension (PSM). L'appariement par les scores de propension et d'autres techniques d'appariement est étroitement lié à la régression Moindres Carrés Ordinaires (MCO), en ce sens que l'identification des effets du traitement est basée sur des caractéristiques observables. Le cadre de régression des MCO bien connu estime

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

les effets de traitement en fonction d'autres caractéristiques observables, mais n'ajuste pas ces estimations d'effets en fonction d'un contrefactuel comparable. Les techniques d'appariement visent à construire des contrefactuels raisonnables, basés sur des caractéristiques observables pour l'estimation des effets de traitement. L'un des avantages des méthodes PSM par rapport aux méthodes de correction de la sélection est que l'identification ne repose pas sur une variable d'identification satisfaisant à une restriction d'exclusion.

Mishra et al. (2018, 2016) utilisent la PSM pour estimer l'impact de l'agriculture contractuelle sur les coûts, le rendement et les bénéfices des petits exploitants agricoles au Népal. Les auteurs constatent un impact positif statistiquement significatif de l'agriculture contractuelle sur les revenus, les bénéfices, ainsi que le rendement, et un impact négatif statistiquement significatif sur les coûts de production. L'avantage du PSM est qu'il élimine le biais de sélection associé aux différences observables entre les agriculteurs participants et non participants. Les études dans cette catégorie comprennent (Maertens and Vande Velde, 2017a; Ashok K. Mishra et al., 2016; Mishra et al., 2018a; Setboonsarng, 2008; Wainaina et al., 2014; Wang et al., 2014).

D'autres études tentent de relever le défi de l'endogénéité en utilisant l'estimation de variables instrumentales (Marc F. Bellemare, 2012; Simmons et al., 2005). En principe, une variable instrumentale valide et exclue permet d'estimer sans biais l'effet de traitement moyen local (LATE). Dans le but d'améliorer l'effet de l'agriculture contractuelle sur le revenu des ménages. Bellemare (2012) utilise des méthodes d'évaluation contingente pour contrôler l'hétérogénéité non observée parmi les ménages à Madagascar.

Contrairement à ce qui précède, plusieurs auteurs semblent moins enthousiastes quant à l'impact de l'agriculture contractuelle. Singh (2002a, 2002b) s'inquiètent de la dégradation de l'environnement car les contrats perpétuent les problèmes existants du secteur agricole tels que la forte intensité en intrants chimiques et la différenciation sociale. Pour Porter and Phillips-Howard (1997), même si la participation à l'agriculture contractuelle apporte des gains monétaires, elle ne doit pas nécessairement améliorer le bien-être, car les agriculteurs participants sont obligés de travailler plus longtemps et d'utiliser quelques fois leurs propres enfants comme main-d'œuvre bon marché. Isager et al. (2018) observent que l'agriculture contractuelle conduit à la concentration des richesses et augmente les inégalités de revenu entre les ménages en Tanzanie. Pour Michelson (2013), les agriculteurs au Nicaragua disposant de dotations en terre et en eau plus avantageuses sont susceptibles de participer à l'agriculture contractuelle. Enfin, Ragasa et al. (2018) constatent que les augmentations moyennes de

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

rendement associées à la participation à l'agriculture contractuelle ne sont pas assez importantes pour compenser les besoins en intrants plus élevés qui en découlent au Ghana. Chacun de ces résultats suggère des limites à l'agriculture contractuelle en tant que stratégie efficace pour réduire la pauvreté dans les zones rurales.

Compte tenu des limites et des difficultés que pose la recherche d'une estimation crédible de l'effet causal de l'agriculture contractuelle, la meilleure méthode consiste peut-être à mettre en œuvre un essai contrôlé randomisé (ECR). Au Kenya par exemple, Ashraf et al. (2009) constatent que les impacts du programme sur le bien-être des ménages dépendent de la définition de l'échantillon. Pour l'échantillon complet qui comprend à la fois les primo-agriculteurs et les agriculteurs qui peuvent avoir déjà fait des cultures d'exportation, il y a un effet positif mais statistiquement non significatif de la participation sur le revenu. En revanche, lorsque l'échantillon est limité aux seuls agriculteurs qui cultivent des cultures d'exportation pour la première fois, l'effet sur le revenu est positif, économiquement significatif et statistiquement significatif.

En définitive, En dépit des contraintes méthodologiques et la présence d'hypothèses d'identification qui peuvent ne pas être valables, il convient de noter que dans chacune des études susmentionnées, l'effet de l'agriculture contractuelle sur le revenu est positif. En effet, Wang et al. (2014) rapportent que 75% des études constatent un effet positif sur le revenu. Cette conclusion est toutefois compliquée par un biais de publication (Bellemare, 2015). En d'autres termes, les études publiées peuvent elles-mêmes être une source d'information biaisée si, dans le cadre du processus de publication de ces études, des résultats nuls ou contradictoires ne sont pas signalés. En outre, les programmes d'agriculture contractuelle qui peuvent effectivement entraîner une diminution du revenu des ménages sont susceptibles d'échouer et sont donc moins susceptibles d'être étudiés de manière empirique ; ce phénomène est généralement appelé biais de survie.

Hypothèses

Dans cette étude nous faisons l'hypothèse que l'agriculture contractuelle sous sa forme pratique, améliore le niveau de revenu des producteurs dans les systèmes agroforestiers à base de cacao (SAFC) au Cameroun. En d'autres termes, les contrats agricoles ont un impact positif et significatif sur le revenu des producteurs agricoles contractants dans les systèmes agroforestiers à base de cacao au Cameroun.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Méthodologie

Dans cette étude, nous évaluons l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être des producteurs. Avant d'analyser l'impact de l'agriculture contractuelle, nous estimons un modèle Probit pour déterminer s'il existe une quelconque contrainte pour les agriculteurs à participer au programme de contrat. Dans ce modèle, une variable fictive sert de variable dépendante, qui prend la valeur 1 si le producteur participe à un contrat et 0 sinon. A partir d'un échantillon de 350 producteurs du département du Mbam et Kim dans la région du Centre Cameroun, nous appliquons des modèles d'appariement des variables instrumentales et des scores de propension pour corriger le biais de sélection. Ensuite, nous analysons le lien entre la participation à l'agriculture contractuelle et diverses variables de résultats telles que le revenu des cultures, le revenu total du ménage, le revenu provenant d'autres sources, ainsi que le coût et le nombre de travailleurs embauchés pour le travail salarié et occasionnel. Les variables indépendantes comprennent les années de scolarité du producteur, son âge, le nombre de membres adultes de son ménage, la taille des terres, la valeur des terres par acre (une approximation de la qualité des terres)...

Organisation du mémoire

Notre étude suit un plan dynamique structurée autour de deux principales parties comportant chacune deux chapitres. La première partie traite du cadre théorique de l'agriculture contractuelle et du bien-être. En son premier chapitre, elle définit les principaux concepts clés et pose les fondements théoriques de notre analyse. Le deuxième chapitre présente une revue de littérature sur le lien entre l'agriculture contractuelle et le bien-être des producteurs.

Pour ce qui est de la deuxième partie, elle fait référence à l'analyse empirique de l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être des participants au contrat dans les systèmes agroforestiers à base de cacao au Cameroun. Le troisième chapitre présente le cadre méthodologique et le quatrième et dernier chapitre porte sur les différents résultats et discussions, ainsi que des principales conclusions et recommandations de l'étude.

**AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS
LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN**

**CHAPITRE I : AGRICULTURE CONTRACTUELLE
ET BIEN-ETRE : ECLAIRAGES THEORIQUE ET
CONCEPTUEL**

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Introduction

Ce premier chapitre aborde les différents concepts de cette étude. La compréhension de ces concepts permettra de mieux le lien qui existe entre l'Agriculture Contractuelle (AC) le bien-être à travers une évaluation d'impact. Il est précisément question de présenter et de définir les concepts qui sous-tendent les théories de l'AC et du bien-être. Par la suite, un intérêt est accordé au concept d'évaluation d'impact, plus précisément les différentes méthodes d'évaluations d'impact.

Section I. Agriculture et bien-être : compréhension des différents concepts

1.1.1 Qu'est-ce que l'agriculture contractuelle

L'AC est un mode de coordination verticale liant des agriculteurs et des entreprises de transformation ou de commercialisation. Son amplification s'est développée grâce à plusieurs facteurs (démographiques, technologiques et économiques) qui ont influé sur l'offre et la demande des produits agricoles, ce qui a déstructuré les filières agricoles (Prowse, 2012).

Plusieurs définitions meublent le concept d'agriculture contractuelle. Eaton and Shepherd (2002) la définit comme un accord entre un ou plusieurs agriculteurs et un entrepreneur pour la production et la fourniture de produits agricoles dans le cadre de contrats à terme, souvent à des prix prédéterminés. Pour Minot (2007), c'est une production agricole réalisée selon un accord préalable dans lequel l'agriculteur s'engage à produire un produit donné d'une manière et à un moment donné, pour une tierce qui s'engage à l'acheter. Catelo et Costales (2008) la perçoivent comme un accord entre un agriculteur et une entreprise de transformation et/ou de commercialisation, assorti de conditions bien définies et d'une rémunération pour des tâches effectuées, précisant généralement des détails sur les propriétés du produit telles que la quantité, la qualité et le délai d'expédition. Pour Rehber (2007), c'est un contrat oral ou écrit entre un ou plusieurs agriculteurs et d'autres entreprises spécifiant des détails sur la production et la commercialisation d'un produit agricole. Selon Da Silva (2005), c'est un mode intermédiaire de coordination, dans lequel les conditions d'échange sont spécifiquement fixées entre les partenaires de la transaction par certaines formes d'accords juridiquement contraignants et exécutoires. Pour cet auteur, les spécifications peuvent être plus ou moins détaillées, couvrant les dispositions relatives aux technologies de production, à la détermination des prix, au partage des risques et à d'autres attributs des produits et des transactions.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

L'AC peut aussi être considérée comme un outil de développement rural facilitant le lien entre les producteurs et les marchés agricoles, en particulier dans les pays en développement. Avec un contrat, les agriculteurs sont assurés de la vente de leur récolte et reçoivent de l'acheteur une assistance technique, un crédit, des services et des intrants. Ils ont fréquemment recours à des contrats pour assembler les intrants, organiser des services personnalisés sur l'exploitation et financer ces actions (MacDonald et al., 2004). Les contrats sont de plus en plus utilisés pour organiser le transfert de produits hors de l'exploitation agricole vers les différents utilisateurs. L'accord peut faire partie d'une opération plus complexe impliquant d'autres parties (par exemple, plusieurs producteurs, un organisme public, un fournisseur d'intrants ou une institution bancaire). Il peut comporter des spécifications concernant uniquement la transaction, comme la quantité de produits, le délai de livraison et le prix de vente, généralement appelées contrat de commercialisation, ainsi que des spécifications concernant le processus de production et les caractéristiques du produit, telles que les caractéristiques qualitatives, l'utilisation de produits chimiques, la variété de semences, etc. généralement appelées contrat de production (Swinnen and Maertens, 2007).

Pour Da Silva et Ranking (2013) et MacDonald et al. (2004), il existe deux principaux types de contrats : les contrats de production et les contrats de commercialisation. Les contrats de production permettent au contractant d'exercer d'une part un contrôle sur les décisions de production et de gestion agricole, et d'autre part, de fournir des intrants clés à crédit et l'assistance technique en échange d'une quantité et d'une qualité de produit à livrer à un prix prédéterminé. Les agriculteurs fournissent la terre, la main-d'œuvre et les équipements alors que le contractant offre des intrants de haute qualité (semences améliorées et des pesticides non toxiques) à crédit en raison de l'absence de certains marchés d'intrants de haute qualité et de la non-disponibilité de crédits bon marché (Otsuka et al., 2016). Les contrats de production peuvent permettre de surmonter les défaillances des marchés du travail, des intrants, du crédit, de l'assurance et des produits (Key and Runsten, 1999).

Les contrats de commercialisation ne s'intéressent qu'aux conditions de livraison du produit. Les producteurs sont largement autonomes en ce qui concerne la production, et les termes du contrat précisent la quantité et la qualité du produit à livrer à une date ultérieure, soit à un prix prédéterminé, soit selon une formule de prix (Otsuka et al., 2016). Les contractants peuvent dans une certaine mesure fournir aux agriculteurs de nouvelles technologies et des informations de gestion (MacDonald et al., 2004).

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

De nos jours, les systèmes agricoles sont de plus en plus organisés en chaînes et en réseaux étroitement alignés, où la coordination entre les activités de production, de transformation et de distribution est étroitement gérée. La conclusion de contrats entre les producteurs, d'une part, et les entreprises de transformation ou de commercialisation des produits agricoles, d'autre part, est l'une des méthodes permettant de renforcer la coordination verticale dans la chaîne agroalimentaire (Ba et al., 2019; Bellemare and Lim, 2018; Maertens and Vande Velde, 2017b).

Généralement, l'AC prend différentes formes. L'étude précurseur effectuée par Mighell and Jones (1963) a permis de classer l'agriculture contractuelle selon trois dimensions : spécification du marché, fourniture de ressources et gestion de la production. Les contrats avec spécification de marché sont des accords précédant la récolte, qui lient la firme et le producteur à une série de conditions (prix, quantité, délais) ; les contrats avec fourniture qui comprennent la fourniture d'intrants ou de crédits, en échange d'accords sur la vente ; les contrats avec gestion de la production qui obligent le producteur à adopter une méthode de culture ou un régime d'intrants spécifiques (Key and Runsten, 1999; Little and Watts, 1994).

Pour mieux cerner le concept de l'AC, il est important d'examiner les critères de classification des différents modes de coordination mobilisés en économie générale. Les concepts de « fabriquer ou acheter » et « faire ou faire faire » étaient souvent mobilisés pour différencier le marché et l'intégration verticale. Ses simples concepts deviennent insuffisants quand la forme hybride (contrat) intervient (Williamson, 1985). Selon Assassi (2017), d'autres concepts ont été ainsi utilisés pour mieux décrire les différents modes de coordination, notamment ceux des droits de propriété et d'usage et de pouvoir décisionnel :

- dans un marché, les agents économiques sont autonomes et chacun dispose de son pouvoir décisionnel et le droit de propriété et d'usage de ses ressources. Dans ce cas, l'échange des droits de propriété et d'usage d'une ressource entre agents économiques donne lieu à une transaction. Ces échanges sont complètement décentralisés et basés sur le système de prix (Coase, 1960).
- dans la forme hybride (contrat), les agents économiques acceptent de coordonner partiellement leur activité ou leur décision tout en maintenant leur autonomie de décision et des droits de propriété (Ménard, 2004) ;

pour l'intégration verticale, les agents économiques délèguent leur pouvoir décisionnel, le droit d'usage et parfois le droit de propriété à l'un d'entre eux (Ghertman and Groupe, 1998).

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

1.1.2 Généralités sur le bien-être

Le bien-être est une notion à partir de laquelle se dressent toutes les différentes définitions de la pauvreté. D'après le dictionnaire Larousse, il se définit comme un « *état agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit* ». Il se traduit par la réalisation des besoins d'un agent économique, soit par usage de son revenu, soit par l'accessibilité aux biens et services fondamentaux.

En économie, le bien-être est perçu à travers l' « *économie du bien-être* ». L'économie du bien-être est une théorie générale de la politique économique du célèbre économiste de Cambridge, Arthur Cecil Pigou, professeur de Keynes. Pigou voulait étudier les grands principes d'une science qui ne pervertirait pas en recettes mais serait essentiellement axée sur les grands problèmes sociaux tels que l'existence des riches et des pauvres, indépendamment des externalités matérielles ou financières (Pelletier, 2009). Son objectif majeur est de faire un arbitrage entre un panel de situations caractérisant diverses possibilités de répartition des ressources et des revenus en vue d'en extraire la situation économique la plus optimale.

Au niveau du ménage, c'est un concept complexe et multidimensionnel. Multidimensionnel, parce qu'un ménage est composé de plusieurs individus et que chacun d'eux a son propre niveau de bien-être (Gorman, 1953). Ceci suppose que le bien-être varie soit en fonction de l'importance accordée à la perception de la personne quant à son bien-être, soit selon les dimensions ou les choix considérées.

Le bien-être est évalué dans les débats internationaux contemporains en termes de bien-être objectif et de bien-être subjectif. Le premier est le plus souvent évalué au travers des valeurs ou indicateurs monétaires, tandis que le second prend en compte des valeurs subjectives comme la santé, la jouissance et une alimentation suffisante. Ces valeurs subjectives prennent aussi en compte des phénomènes plus complexes, comme l'éducation, le droit de vote, ou encore le pouvoir entreprendre librement des projets. Si Sen (1993) présente le bien-être d'un individu comme la liberté de vivre une vie qui a de la valeur pour lui, il convient de prendre en compte l'éventail des possibilités les plus variées, observables d'un individu à l'autre. Pour Easterlin (2001) le revenu représente l'indicateur monétaire le plus souvent retenu dans l'évaluation du bien-être subjectif. Les travaux menés dans ce sens présentent dans leur entièreté une corrélation positive entre bien-être subjectif et niveau de revenus. Cette corrélation reconnue imparfaite permet de constater la nécessité de former des indicateurs de bien-être qui agrègent un certain nombre de valeurs les plus proches (Easterlin, 2001; Frey and Stutzer, 2002).

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

❖ Les indicateurs monétaires

Parmi les indicateurs monétaires, on distingue deux grands groupes que sont le Produit Intérieur Brut (PIB) et les autres indicateurs des comptes nationaux d'une part. Il est de coutume pour les économistes d'évaluer le bien-être au moyen du *PIB par habitant*. Depuis des années, le PIB est reconnu comme le meilleur indicateur de l'activité économique. Il est de ce fait l'agrégat le plus connu de la comptabilité nationale.

Les comptes nationaux présentent cependant d'autres indicateurs plus pertinents tels que *le revenu national*, même si celui-ci n'est pas souvent très fiable pour effectuer des comparaisons internationales et interpersonnelles (OCDE, 2006) du fait de la disponibilité des données. Il est à noter que la prise en compte d'autres composantes du bien-être dans un cadre monétaire intègre plusieurs pistes telles que *les loisirs, la taille du ménage et la distribution des revenus* (Boarini et al., 2006).

❖ Les indicateurs non monétaires

En complément à l'évaluation du bien-être fournie par les indicateurs monétaires, certains indicateurs qui fournissent des informations sur certaines de ses composantes sont pris en compte. Par exemple, on peut essayer de voir si des pays se caractérisant par un PIB par habitant plus élevé et une croissance plus soutenue du PIB par habitant au fil des ans connaissent une amélioration plus palpable des conditions sociales. On y examine également la relation entre le PIB et des indicateurs environnementaux. Ces indicateurs non monétaires se déclinent ainsi donc terme d'*indicateurs sociaux du bien-être, de facteurs sociaux comme l'autonomie, l'équité, la santé et la cohésion sociale*. Ils sont pour la plupart, le résultat de l'agrégation de plusieurs variables. C'est le cas à titre d'exemple de l'*autonomie* qui est agrégée par le taux total d'emploi, la proportion de la population appartenant à un ménage dont aucun membre n'exerce un emploi, le nombre moyen d'années d'études et le résultat moyen des enfants scolarisés à l'âge de 15 ans.

❖ Les indicateurs microéconomiques

Ces derniers sont extraits des indicateurs synthétiques tels que l'IDH et l'indice de bien-être humain (Prescott-Allen, 2001). Nous retiendrons ainsi l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à une alimentation équilibrée, le degré de satisfaction des besoins de base et le revenu des ménages.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

❖ Bien-être et environnement

Le bien-être s'évalue également au travers de la qualité de l'environnement influe sur le bien-être. Les problèmes de santé peuvent être la résultante d'un environnement de mauvaise qualité (Pollution de l'air, de l'eau). La dégradation de l'environnement intergénérationnel peut ainsi dégrader la valeur d'agrément de l'environnement de manière plus sensible dans le long terme. La notion de bien-être très diversifiée et vaste trouve une place dans les grands problèmes contemporains liés à la croissance des Etats, l'amélioration des modes de production et bien d'autres. Dans le souci d'atteindre une situation de bien-être des ménages ruraux et de la croissance des PVD, la mise en œuvre des programmes agricoles tels que l'agriculture contractuelle se développe de plus en plus dans les pays en développement, ce qui est à l'origine des multiples évaluations d'impacts.

Section II. Agriculture contractuelle et bien-être : un cadre conceptuel d'impact

Plusieurs études ont été menées concernant l'impact de l'AC sur le bien-être des petits exploitants agricoles dans les pays en développement. Les évaluations d'impact fournissent des informations sur les effets induits par une intervention. Elles permettent d'obtenir une validation interne et évitent le biais de sélection en comparant les groupes avec ou sans traitement, lesquels ne sont idéalement différents que dans cette mesure. Dans cette section, il est question de présenter des approches de l'évaluation d'impact.

1.2.1 Concepts d'évaluation d'impact

Baker (2000) présente globalement l'évaluation comme un processus qui prend en compte le contrôle, l'évaluation du processus, l'évaluation du coût-bénéfice et l'évaluation d'impact. C'est en effet une supputation objective de projets, programmes ou politiques conjecturées. Ces résultats pris dans le domaine agricole peuvent être de trois ordres à savoir l'augmentation de la production agricole, l'amélioration des revenus des agriculteurs et le renforcement des capacités des acteurs du secteur concerné (Delarue, 2007). Il est question dans ces résultats de prendre en compte les aspects respectifs de sécurité alimentaire pour les produits vivriers, de l'apport en devises pour les produits de rente et la pauvreté rurale pour les deux premiers; et pour le troisième, l'interaction des différents acteurs pour leurs intérêts respectifs est mise en exergue (Delarue, 2007).

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Pour ce qui est des approches, plusieurs types de réponses sont envisageables. Primo, nous pouvons considérer une évaluation des besoins de la population cible, dans le souci de mesurer le degré et la qualité de leur prise en compte. Secundo, une évaluation du processus en vue d'une perception de sa mise en œuvre par les bénéficiaires, et tertio, une évaluation d'impact visant une appréciation objective de l'effet direct du programme sur les bénéficiaires. Les résultats d'une évaluation d'impact peuvent présenter des effets positifs ou négatifs imprévus, sur les bénéficiaires (Baker, 2000).

1.2.2. Méthodes d'évaluation d'impact contrefactuelles

Il existe un éventail de bonnes méthodes quantitatives qui permettent de comprendre les impacts produits par une intervention. Parmi celles-ci, on peut citer : la randomisation, la méthode des doubles différences (DID, Difference-in-differences), l'appariement par score de propension ou le Propensity score matching (PSM), le modèle de régression par discontinuité ou Regression discontinuity design (RDD) et la méthode des variables instrumentales.

❖ La randomisation

La randomisation est un essai contrôlé utilisant des moyens simple et transparent, permettant de faire une évaluation d'impact entre une population qui participe à un programme par rapport à une autre qui ne participe pas (Banerjee et Duflo, 2009). Elle permet d'obtenir une estimation valide en faisant varier un seul facteur à la fois (le programme) l'effet moyen d'un traitement pour une population donnée (Heckman et al., 1998) (Heckman et Vytlacil, 2008) ; (Imbens et Woolridge 2008).

Le principe ici est d'identifier un groupe de personnes éligibles à l'intervention ou au programme. Il est donc important d'avoir des critères très clairs et transparents et d'être capable de savoir qui peut être éligible à l'intervention et qui ne le peut pas. Ensuite, on sélectionne un échantillon pour l'évaluation en choisissant un groupe de personnes représentatif en nombre suffisant pour les objectifs de l'évaluation. Enfin, on procède à une forme de randomisation en affectant à l'échantillon des individus sélectionnés aux groupes de traitement et de comparaison qui sont sensiblement égaux en termes de taille. Ce qui permet de développer un contrefactuel qui conduit à un groupe de comparaison très bien apparié.

❖ La méthode des doubles différences

La méthode des doubles différences quant à elle permet de comparer le changement des résultats du groupe de traitement à celui des résultats du groupe de comparaison avant et après la mise en œuvre du programme. Selon (Soro, 2019), elle détermine les différences

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

systematiques et temporelles en fonction du traitement entre les deux groupes (groupe traité et de contrôle). La première comparaison permet de comparer la différence entre les groupes de traitement et de contrôle avant la mise en œuvre du programme dont on souhaite analyser l'impact afin d'avoir des groupes ayant les mêmes caractéristiques. Le résultat obtenu de ce calcul constitue le biais de sélection. La seconde comparaison élimine l'évolution temporelle qui est supposée identique pour les deux groupes en l'absence du traitement. Elle est calculée en prenant la situation avant et après la mise en œuvre du programme pour chaque bénéficiaire. Enfin, avec les deux comparaisons, on effectue la différence des deux différences et on obtient l'effet du programme. L'une des difficultés de cette méthode est liée au biais de « sélection invariante » dans le temps. La validité de cette méthode repose en partie sur l'hypothèse forte qu'il y a une absence d'effet temporel. Le fait de postuler que le résultat n'aurait pas connu de tendances différentes dans les régions qui ont reçu le traitement si le programme n'avait pas été mis en place constitue une hypothèse forte qui doit être considérée avec réserves comme le souligne Duflo (2005). Cette hypothèse est difficile à tester car c'est rare de trouver une population qui n'a pas encore participé à un programme ou à un projet (Soro, 2019).

❖ L'appariement par score de propension ou le Propensity score matching (PSM)

L'appariement par score de propension ou le Propensity score matching (PSM) quant à lui est une méthode d'évaluation d'impact robuste qui peut aider à éliminer le biais de sélection et à produire des résultats valides à l'interne lorsque les hypothèses sont bien vérifiées. Son principe est de construire un groupe de comparaison en appariant les participants à des non-participants similaires, sur la base de la prédiction de leur probabilité à participer à l'intervention. Son but est d'inclure dans le calcul du score de propension toutes les co-variables qui affectent aussi bien la participation au programme que les résultats. Les non-participants sont ensuite appariés avec les participants sur la base de leurs scores respectifs. Le score de propension est la probabilité conditionnelle de recevoir le traitement, étant donné les variables de prétraitement.

❖ Modèle de régression par discontinuité ou Regression discontinuity design (RDD)

Le principe dans ce cas est que les personnes qui se classent juste au-dessus et juste en-dessous du seuil défini ne sont pas vraiment différentes les unes des autres ou, au moins, la différence peut être persistante dans les autres classements. Il peut être appliqué ex-post, s'il y a suffisamment de données administratives. Il peut utiliser une règle existante d'affectation pour construire un groupe de comparaison valide et n'a donc pas besoin d'exclure un groupe éligible de l'intervention. Cependant, l'exigence principale d'utilisation des modèles de discontinuité

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

est que la participation au programme soit déterminée par une règle de ciblage explicitement spécifiée.

Conclusion Chapitre 1

En définitive, retenons que l'évaluation de l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être mobilise un certain nombre de concepts sur lesquels elle se fonde. Les concepts de contrats, de bien-être, en particulier constituent alors la base théorique de l'analyse économique du lien entre agriculture contractuelle et bien-être. Tous entretiennent des relations étroites qui se résument dans cette définition de l'agriculture contractuelle que nous avons préalablement proposée. Évidemment, l'assise théorique développée dans ce chapitre a servi d'ancrage ou de repère à de nombreux auteurs, pour évaluer empiriquement l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être dans plusieurs pays. Cependant, très peu d'études empiriques portent sur les agricultures des pays en développement tel que le Cameroun. Dans le chapitre suivant, nous essayerons alors de présenter empiriquement quelques résultats des travaux ayant abordé cette problématique afin d'assoir l'analyse dans le cadre des systèmes agroforestiers camerounais.

**CHAPITRE II : AGRICULTURE
CONTRACTUELLE SUR LE BIEN ETRE : UNE
ANALYSE THEORIQUE ET EMPIRIQUE**

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Introduction

Le chapitre précédent a permis de comprendre les différents concepts qui sous-tendent cette étude. Il a été montré que dans les pays en développement, l'AC est un outil de développement rural facilitant le lien entre les producteurs et les marchés agricoles. Le bien-être quant à lui a été présenté comme un concept multidimensionnel qui suppose le bonheur. Par la suite, une présentation des différentes approches de l'évaluation d'impact a été effectuée. De ce fait, il a été précisé que Les évaluations d'impact fournissent des informations sur les effets induits par une intervention. Dans ce chapitre, il est question dans un premier temps, de présenter les différentes théories qui sous-tendent cette étude. Par la suite, il s'agira de présenter les contours de la littérature empirique de l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être des producteurs.

Section I. Agriculture contractuelle et bien-être : compréhension des fondements théorique

2.1.1 Compréhension des fondements théoriques de l'agriculture contractuelle : la théorie des contrats

Le contrat occupe aujourd'hui une place centrale dans l'analyse de la coordination des activités économiques. En effet, c'est un acte essentiel dans la conception libérale des mécanismes d'harmonisation des intérêts individuels dans une société décentralisée. Les contrats existent parce que le fonctionnement néoclassique a montré ses limites. Selon la théorie néoclassique, les échanges sont coordonnés et régulés par le mécanisme des prix. De ce fait, elle prédit que seul le marché est capable de mener les échanges efficaces réfutant l'existence des coûts de fonctionnement du système économique (Ménard, 2004). Ce raisonnement montre que les agents parfaitement rationnels, bien informés, ne trichent pas et opèrent dans un contexte de concurrence pure et parfaite (Coase, 1937; Williamson, 1985). Pourtant, d'après Demsetz (1988), le marché ne régule pas seul, il indique simplement un support aux signaux des prix, dont les agents font usage de manière à apparier offre et demande. Dans l'économie walrasienne, les modalités de l'échange sont ignorées et on s'aperçoit que les modalités de réalisation des échanges influencent les équilibres de marché car, notamment, toutes les transactions ne sont pas simultanées et les prix sont fixés lors des négociations bilatérales en fonction des considérations propres aux parties (Brousseau, 1997). La théorie néoclassique admet que l'entreprise se comporte comme les individus alors que pour les théories

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

béhavioristes et managériales, ce n'était pas le cas. Les travaux Cyert et March (1963) considèrent la firme comme une organisation mettant au pied des groupes multiples, car le processus de décision révèle l'existence de conflits et de négociations à l'intérieur et à l'extérieur entre les différents groupes.

Les limites de l'approche néoclassique ont conduit à renouer avec la notion de contrat au cœur de la pensée libérale sur les ressorts du fonctionnement d'une société décentralisée (Brousseau, 1993; E Brousseau, 1997).

La théorie des contrats s'inscrit donc dans une approche qui fait des imperfections informationnelles, la principale entrave au fonctionnement concurrentiel des marchés. Pour Coase (1937), les agents économiques sont incapables de collecter et de traiter parfaitement les informations telles qu'elles sont dans notre monde complexe, souvent marqué par une asymétrie des informations. Le désir des entreprises de s'imprégner en amont est de réduire les coûts de transaction négligés par la théorie néoclassique qui ne les prennent pas compte en se basant sur la rationalité parfaite (Coase, 1937).

L'économie des contrats est née dans les années soixante-dix des mouvements d'insatisfaction sur le plan théorique et empirique des imperfections de la théorie des marchés (Brousseau et Glachant, 2000). Sur le plan théorique, de nouveaux outils analytiques ont été ainsi développés pour mieux comprendre les caractéristiques du marché, car les agents en relations subissent des asymétries d'information et des coûts de transactions.

Le fondement théorique de cette littérature a été posé par Akerlof (1970) à propos des voitures d'occasion de mauvaise qualité sur un marché hétérogène, dont la qualité moyenne est inobservable, caractérisant ainsi des asymétries d'information entre vendeurs et acheteurs. L'asymétrie d'information est étudiée dans le cadre de la théorie des contrats, car elle est au cœur des mécanismes de coordination économique. On parle d'asymétrie d'information lors d'une transaction quand l'une des parties dispose d'informations pertinentes que les autres n'ont pas. Dans le cas d'Akerlof (1970), les vendeurs peuvent a priori reconnaître le degré de qualité du produit qu'ils offrent, alors que les acheteurs l'ignorent.

De nombreux auteurs comme Akerlof (1970) et Williamson (2007) ont souligné l'influence de la présence d'asymétrie d'information et des comportements opportunistes lors de l'établissement du contrat, étant donné que les acteurs ne possèdent pas tous les mêmes informations. Ceci implique que les agents ne prennent pas les décisions avec le même niveau de connaissance (Boissinot, 2010). L'asymétrie d'information peut engendrer des coûts

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

supplémentaires non bénéfiques aux opérateurs. Ces coûts, responsable des coûts de malhonnêteté, sont à l'origine des comportements opportunistes des acteurs. Williamson (1985) considère l'opportunisme étant la recherche d'un intérêt personnel obtenu par la ruse, sous la forme d'un mensonge, d'un vol, d'une tricherie etc. L'opportunisme se caractérise par tout comportement visant à exposer sur le marché des informations fausses, oublier la transmission de données importantes pour la conclusion d'un contrat ou toute attitude visant à privilégier les intérêts d'une partie au détriment d'une autre (Boissinot, 2010). Une des caractéristiques favorisant l'expression de l'opportunisme est l'ignorance d'une information par le co-contractant, tel que représenté dans la figure 1.

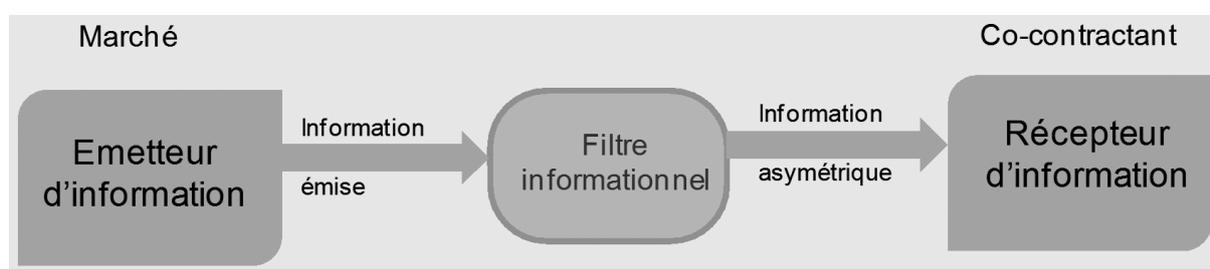


Figure 1: Représentation de l'opportunisme des agents au sein d'une transaction

Sources : Auteur inspiré d'Allix-Desfautaux (1992)

Les théories qui entendent l'agriculture contractuelle sont courantes dans les secteurs où les actifs sont très spécifiques avec une grande incertitude, où les coûts de transaction sont élevés dans les marchés où les acheteurs sont peu nombreux et pour les produits qui sont moins homogènes. Dans le cadre de cette analyse théorique, deux grandes théories institutionnelles semblent être adaptées pour expliquer l'agriculture contractuelle. On peut citer entre autres la théorie de l'agence et la théorie des coûts de transaction.

2.1.1.2 Théorie de l'agence

La théorie de l'agence s'est développée autour de deux courants : positiviste et principal-agent (Jensen, 1983). La théorie positiviste s'intéresse aux mécanismes de gouvernance des contrats et la théorie du principal-agent développe des modèles quantitatifs pour résoudre l'optimum contractuel (Eisenhardt, 1989).

Le courant positiviste a permis de décrire les mécanismes de gouvernance qui résolvent le problème de l'agence. Selon Eisenhardt (1989), la théorie de l'agence positiviste décrit les mécanismes de gouvernance qui limitent le comportement intéressé de l'agent, étant donné que

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

ce dernier et le principal sont susceptibles d'avoir des objectifs contradictoires. Ainsi, le courant positiviste privilégie les contrats basés sur les résultats, car ils sont efficaces pour freiner l'opportunisme des agents. Lorsque le contrat entre le principal et l'agent est basé sur les résultats, l'agent est plus susceptible de se comporter dans l'intérêt du principal. Dans un tel cas, les récompenses pour les deux dépendent des mêmes actions et, par conséquent, les conflits d'intérêt entre le principal et l'agent sont réduits (Eisenhardt, 1989).

De plus, le courant positiviste met en exergue les systèmes d'information comme facteurs de réduction de l'opportunisme des agents. Dans ce cas, étant donné que les systèmes d'information informent le principal de ce que l'agent fait réellement, ils sont susceptibles de réduire l'opportunisme de l'agent parce que l'agent se rend compte qu'il ne peut pas tromper le principal. Selon Fama and Jensen (1983), lorsque le principal dispose d'informations lui permettant de vérifier le comportement de l'agent, ce dernier est plus susceptible de se comporter dans l'intérêt du principal.

Contrairement à la théorie positiviste qui identifie différentes alternatives de contrat, la théorie du principal-agent indique quel contrat est le plus efficace en fonction de différents niveaux d'incertitude, d'aversion au risque et d'information (Eisenhardt, 1989). Le courant Principal-Agent décrit la relation contractuelle dans laquelle une partie (le principal) délègue un travail à une autre (l'agent), qui l'exécute (Jensen and Meckling, 1976). Dans le cas de l'AC, la théorie de l'agence met en relation une « *entreprise* », détenteur de facteurs de production, encore appelé « *le principal* », et l'agriculteur, celui qui utilise ces facteurs à la demande du premier qui lui confie l'usus de son droit de propriété, appelé l'agent (Assassi, 2017). Dans cette configuration, pendant que le principal cherche à rentabiliser son capital, l'agent cherche à son tour de cacher certaines informations pour avoir un pouvoir décisionnel. Ce qui engendre des risques tels que le non-respect des engagements (aléa moral) et les choix des biens de moindre qualité pour minimiser l'effet négatif de l'asymétrie des informations (anti-sélection).

Le problème d'agence dans ce cas a été soulevé depuis Adam Smith, qui révélait déjà dans son ouvrage *The Wealth of Nations* que lorsque une organisation est gérée par une personne ou un groupe de personnes qui ne sont pas les véritables propriétaires, il y a des chances qu'ils ne travaillent pas pour le bénéfice des propriétaires (Panda and Leepsa, 2017).

Par la suite, Robert (1968) ont décrit le problème principal-agent dans les organisations à travers le problème du partage des risques entre les parties coopérantes impliquées dans les organisations, car les agents dans l'entreprise qui ont une aversion au risque différente et leur

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

action diffère en conséquence. Le principal investit son capital et prend des risques pour obtenir des avantages économiques, tandis que les agents, qui gèrent l'entreprise, ont une aversion au risque et cherchent à maximiser leurs avantages privés. Le principal et l'agent ont des préférences opposées en matière de risque et leur problème de partage du risque crée le conflit d'agence, qui est largement couvert par la théorie de l'agence. Ross (1973) cependant considérait le problème de l'agence comme un problème d'incitations. Il assimile le problème principal-agent comme la conséquence de la décision de compensation. Ainsi, Grossman et Hart (1992) estime qu'il y a une divergence de la préférence pour le risque entre le principal et les agents, car la consommation du principal est affectée par la production de l'agent. Pour les auteurs, le niveau d'effort de l'agent affecte la production de l'entreprise, et les mandataires souhaitent un niveau d'effort plus élevé de la part des agents. Par conséquent, le principal doit compenser le comportement de l'agent par une structure de paiement appropriée, pour laquelle ils ont utilisé un modèle algorithmique pour déterminer une structure d'incitation optimale. La structure d'incitation est affectée par l'attitude des agents à l'égard du risque et de la qualité des informations détenues par les mandants et aucun problème d'incitation ne se pose si l'agent est neutre vis-à-vis du risque.

Pour Alchian et Demsetz (1972) et Jensen and Meckling, (1976), la relation d'agence est un type de contrat entre le principal et l'agent, où les deux parties travaillent pour leur propre intérêt, ce qui conduit au conflit d'agence. Dans ce cas, les mandataires exercent diverses activités de contrôle pour limiter les actions des agents afin de contrôler le coût d'agence. Dans le contrat principal-agent, l'asymétrie de l'information jouent un rôle crucial. Il pose soit un problème d'anti-sélection, soit d'aléa moral.

Dans cette étude, cette théorie ne nous paraît pas très adaptée car elle n'explique qu'un seul aspect de l'AC où l'entreprise fournit des facteurs de production et établit des cahiers des charges. Or, de nos jours, les entreprises cherchant à assurer un meilleur approvisionnement en ressources, les contrats sur le marché. Ce qui implique de longs processus répétitifs plus au moins « *rigoureux* » (recherche des partenaires fiables, négociation, conclusion, protection, suivi, réglage des différends, etc.) (Assassi, 2017). Le recours au marché engendrait davantage de coûts de transaction (Prowse, 2012). Ainsi, dans le cas de l'AC, l'adoption des contrats relève principalement du besoin de réduire les coûts de transaction (Bijman, n.d.; Catelo and Costales, 2008; Prowse, 2012; Rehber, 2007). La théorie des coûts de transaction semble donc

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

être la plus adaptée pour expliquer les pratiques contractuelles entre d'une part les acheteurs et agro-industries et d'autre part les agriculteurs.

2.1.1.3 Théorie des coûts de transactions

Les coûts de transaction désignent les coût d'un ensemble d'opération nécessaire pour déterminer, motiver et coordonner les individus qui doivent réaliser des actions qui doivent être effectuées pour atteindre un objectif fixé. Ils sont au cœur de la contractualisation agricole. Le point de d'ancrage de ce concept part du questionnement de Coase (1937) sur la « nature de la firme ». Coase est le premier à poser les bases sur la prise en compte des coûts de transaction à travers la théorie de la firme. Pour cet auteur, la théorie néoclassique n'a pas pu fournir de définition précise de la firme. Elle s'est concentrée sur le marché qu'elle considère comme le mode de coordination le plus efficient grâce à son système de prix, alors que la firme mène en son sein plusieurs activités non applicables sur le marché. La firme se caractérise donc par une coordination administrative et hiérarchique (Weinstein, 2012).

Celle-ci apparaît lorsqu'elle est plus avantageuse que la coordination par les prix. Le théorème de Coase (1937) stipule que la présence de ces coûts de transaction justifie l'existence de la firme, tandis qu'en absence de coûts de transaction, le marché est le mode de coordination le plus efficient. La firme existe donc pour réduire les coûts de transaction des échanges.

Williamson propose une approche moderne, plus précise que celle de Coase. Ses propositions sont vérifiées par la littérature empirique, notamment sur des questions des choix contractuels ou des formes hybrides. Il identifie ainsi les différents facteurs qui permettent d'effectuer un arbitrage entre l'entreprise et le marché. Sous l'influence de Simon (1976), Arrow (1976) et Chandler, il va procéder à une révision des relations contractuelles. Ainsi, à partir des travaux de Simon, il reprend la théorie de la rationalité limitée. Pour Simon (1961), les agents économiques ne sont pas «*substantivement rationnels*» comme le prétend la théorie néoclassique, ils sont cependant supposés être «*intentionnellement rationnels, mais seulement de façon limitée*». Ainsi les décisions des agents économiques sont confrontées à des incertitudes qui parfois sont conditionnées par leur environnement (Simon, 1976). Pour Simon (1976), la rationalité du comportement d'un agent n'a qu'un seul objectif, celui d'atteindre ses objectifs. Mais ce comportement rationnel est limité par l'environnement.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Ensuite, des travaux Arrow et al. (1961), il retient l'importance de l'information notamment sur la compréhension des échecs du marché. Enfin il s'appuie sur l'importance des innovations organisationnelles.

Les théories fondées sur les coûts de transaction impliquent que les marchés sont formés d'acteurs économiques qui ont une rationalité limitée et sont opportunistes (Prowse, 2013). La conséquence de cette rationalité limitée est l'incomplétude des contrats, car les limites humaines ne favorisent pas de manière cohérente et complète une bonne relation contractuelle entre partenaires. L'incomplétude du contrat de travail entraîne la nécessité d'instaurer des règles pour évaluer les comportements individuels et définir les modalités de l'échange. Si cette nécessité est au cœur de la tradition hétérodoxe, elle est aussi une question centrale de la théorie néo-classique (Reynaud, 1988). D'après Martin (2010), si les cocontractants étaient de bonne foi, ils modifieraient les contrats dès que l'environnement change. Pour Williamson, les agents économiques sont opportunistes, car il recherche leur propre intérêt personnel soit par la ruse ou par la tricherie. Le comportement opportuniste peut entraîner deux types d'anomalie en économie à savoir la sélection adverse et l'aléa moral. Il augmente les coûts de transaction (coût de négociation et de supervision) et peut impliquer des pertes considérables (Martin, 2010). Williamson (1979) en a identifié deux types de coûts : les coûts ex ante (coûts de recherche d'un partenaire commercial, de négociation des conditions, de rédaction, de protection et de suivi d'un contrat...) et les coûts ex post (coûts exposés pour régler un différend tels que les frais de procédure, ainsi que les coûts répercutés sur les activités de l'entreprise et les niveaux de prix). Les coûts de transaction contribuent aux défaillances des marchés car ils sont plus élevés sur les marchés peu actifs et imparfaits (Prowse, 2012). Trois éléments essentiels contribuent à l'augmentation des coûts de transaction selon Williamson (1979) : l'incertitude, la spécificité des actifs et la fréquence des échanges. D'où l'importance de la contractualisation qui permet à la fois de réduire de l'incertitude, de se spécialiser et d'investir dans des actifs spécifiques et d'augmenter la fréquence des échanges (Williamson, (1979). Sans toutefois exclure les risques associés aux échanges de marché, la contractualisation limitent les coûts pour l'entreprise. Elle peut être perçue comme une stratégie qui fait face aux risques. En reprenant les propos de (Prowse, 2012), la contractualisation « réduit l'incertitude en garantissant un circuit de commercialisation à l'exploitant agricole et en diminuant la probabilité de tromperie. Elle apporte aussi à l'entreprise une plus grande certitude sur la qualité et la quantité de produits qu'elle recevra. Par ailleurs, grâce au circuit de commercialisation

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

garanti, voire à l'octroi d'un crédit, elle permet aux agriculteurs d'investir dans des actifs spécifiques, comme des arbustes pérennes ou des installations de séchage. Elle permet aussi aux entreprises d'investir dans des actifs spécifiques, tels que des équipements de transformation plus sophistiqués ou un stockage réfrigéré, car elles ont davantage de certitude concernant la quantité et le type de produits qu'elles recevront. Enfin, elle encourage les échanges répétés entre les exploitations et les entreprises. Un autre exemple de réduction de l'incertitude par l'agriculture contractuelle a trait aux facteurs de confiance ou aux caractéristiques de niche ».

Les économies de coûts de transaction sont le principal facteur responsable des décisions d'intégration, sans exclure la présence d'autres facteurs qui agissent parfois simultanément pour certains. Le coût d'une transaction se subdivise entre les coûts ex ante ou « *coûts associés à la rédaction, la négociation et la garantie d'un accord, lesquels peuvent être réalisés avec un luxe de précautions* » (Williamson, 1985), et les coûts ex post (qui permettent de veiller au respect des clauses contractuelles) (Chanson, 2014).

Investir sur les actifs spécifiques remet en cause la théorie économique traditionnelle qui admet par définition l'échange instantané des biens ou services standard entre agents. Williamson (1984) désigne par spécificité d'actif un ensemble de caractéristiques techniques, immatérielles, locales et humaines, qui doivent être entrepris pour réaliser une transaction particulière sans aucune possibilité de se redéploiement sur un autre actif supposant la multiplication de la même transaction à partir du même actif par l'agent propriétaire (Boissin, 1999).

2.1.2 Compréhension des fondements théorique de la notion du Bien-être

Le bien-être est une notion à partir duquel se dressent toutes les différentes définitions de la pauvreté. D'après le dictionnaire Larousse, il se définit comme un « *état agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit* ». Il se traduit par la réalisation des besoins d'un agent économique, soit par usage de son revenu soit par l'accessibilité aux biens et services fondamentaux.

En économie, le bien-être est perçu à travers l' « *économie du bien-être* ». L'économie du bien-être est une théorie générale de la politique économique du célèbre économiste de Cambridge, Arthur Cecil Pigou, professeur de Keynes. Pigou voulait étudier les grands principes d'une science qui ne pervertirait pas en recettes mais serait essentiellement axée sur les grands problèmes sociaux tels que l'existence des riches et des pauvres, indépendamment des

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

externalités matérielles ou financières (Pelletier, 2009). Son objectif majeur est de faire un arbitrage entre un panel de situations caractérisant diverses possibilités de répartition des ressources et des revenus en vue d'en extraire la situation économique la plus optimale.

Au niveau du ménage, c'est un concept complexe et multidimensionnel. Multidimensionnel, parce qu'un ménage est composé de plusieurs individus et que chacun d'eux a son propre niveau de bien-être (Gorman, 1953). Ceci suppose que le bien-être varie en soit en fonction de l'importance accordée à la perception de la personne quant à son bien-être, soit selon les dimensions ou les choix considérés. Le terme anglais de well-being est plus compréhensif puisqu'il ajoute la dimension de la richesse et de la prospérité.

Cette pluralité de valeurs fait naître une ambiguïté dans la compréhension du bien-être, dont le sens oscille entre le revenu et les biens, d'une part, et l'« utilité » ou le bonheur, d'autre part. Deux grandes écoles de pensée ont permis d'explicitée l'importance accordée à la perception et l'interprétation du bien-être : les *utilitaristes* ou *welfaristes* et les *non utilitaristes*.

2.1.2 L'approche utilitaristes ou welfaristes

L'école welfariste est une approche unidimensionnelle et monétaire du bien-être. Très utilisé par la littérature, elle suppose mesurer le bien-être d'un individu ou d'un ménage par le niveau de revenu ou la dépense de consommation. Or, la répartition du revenu au sein d'un ménage ne permet pas de procéder à un examen empirique (Bellemare et Bloem, 2018). Les partisans de cette école sont aussi appelés des utilitaristes, car parmi une gamme de bien et service, l'individu opte ceux qui lui procurent une plus grande satisfaction ou utilité.

2.1.2.2 Le concept d'utilité

L'utilité est un concept central de l'économie du bien-être qui est liée à la notion de besoin. C'est une mesure du bien-être ou de la satisfaction tirée de la consommation ou de l'obtention d'un bien ou d'un service. Ce concept est devenu un élément essentiel des sciences économiques avec le développement de la problématique de l'équilibre général. Théoriquement, le bien-être d'un agent économique peut être mesuré par la valeur de sa propre fonction objective¹. Ainsi, il peut être mesuré comme étant le profit pour le producteur et l'utilité pour le consommateur et pour le ménage.

Ce concept découle de l'héritage utilitariste, doctrine éthique qui prône la maximisation du bien-être global de l'ensemble des agents sensibles. L'utilitarisme définit le bien-être par

¹ Le principe de rationalité postule que les individus sont les mieux placés pour juger de leur propre bien-être

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

bonheur, bien que la notion d'utilité n'ait pas chez les utilitaristes le sens qu'on lui attribue couramment². Dans son sens moderne, l'utilité apparaît avec l'utilitarisme, une philosophie morale qui entretient des rapports étroits avec l'économie, et qui est à l'origine de l'économie du bien-être. Il postule que les hommes sont des êtres qui recherchent le plaisir et que la promotion du plus grand bonheur devrait être le critère moral du bien. John Stuart Mill, successeur immédiat de l'utilitarisme benthamien, dans son livre "Utilitarianism" (1861), insiste sur le fait que l'utilitarisme est un hédonisme éthique en ce sens qu'une action individuelle est morale si elle prend comme critère le plus grand bonheur du plus grand nombre et non l'intérêt individuel (Brink, 2007).

En développant un utilitarisme indirect, s'écarte un peu l'utilitarisme hédoniste. Là où Bentham identifie *welfare* (*bien être*) et plaisir, Mill définit le *welfare* comme bonheur. Le plaisir n'y est plus la fin de la moralité, il ne joue un rôle qu'indirectement, dans la mesure où il contribue au bonheur (du plus grand nombre). Pareto a proposé d'utiliser le terme d'ophélimité, étymologiquement équivalent au terme utilité qu'il trouvait chargé de trop de considérations morales. L'utilité n'étant ni observée directement ni mesurée quantitativement, les partisans de l'approche *welfariste* rapprochent le bien-être du niveau de revenu (Bellemare et Bloem, 2018).

2.1.2.3 Bien-être social

Le bien-être social ou collectif résulte de l'agrégation des préférences ou utilités individuelles. Autrement dit, une allocation x est préférée socialement à y si : $\sum_{i=1}^n u_i(x) > \sum_{i=1}^n u_i(y)$, où n représente le nombre d'individus dans la société.

Une fonction de bien-être social est donc une fonction quelconque des fonctions d'utilité individuelles.

2.1.2.4 Les approches non utilitaristes

D'autres utilisent des approches basées essentiellement sur des considérations non monétaires appelées besoins ou non *welfaristes*, encore appelé besoins de base pour mesurer le bien-être. Les besoins de base sont un ensemble de commodités qui comblent les besoins physiologiques et de sécurité d'un individu. De nos jours, un large consensus démontre que les mesures du bien-être doivent aller au-delà des indices économiques traditionnels du produit intérieur brut et du revenu par habitant (O'Connor, 2018), car elles peuvent laisser croire que bon nombre d'individus sont satisfaits. Ces indicateurs sont inadaptés pour rendre compte des composantes

² Les utilitaristes assimilent le bien-être au plaisir, qui n'est qu'une infime composante du bien-être qui englobe le sentiment de satisfaction des besoins du corps et de l'esprit.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

interdépendantes qui déterminent le véritable bien-être. En tenant compte de la répartition des ressources plutôt que de la simple accumulation et croissance de la richesse, de nombreuses études ont montré que les mesures du bien-être doivent inclure les variables d'ordre social, économique, environnemental, culturel et politique des individus (Stiglitz et al., 2009; Wiseman et Brasher, 2008). Lorsque les différentes commodités sont utilisées simultanément, cette approche est qualifiée de multidimensionnelle. Cette approche multidimensionnelle suppose que le bien-être est construit via une technique d'analyse factorielle, liant un indicateur composite de bien-être avec un ensemble de données censées indiquer toutes à la fois le niveau de bien-être d'un individu. Dans ce cas, le bien-être est lié à un confort de base jugé élémentaire ou préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie ; il s'agit de l'accès : à la nourriture, à l'eau potable, au logement, aux soins de santé, à l'éducation de base, aux aménagements sanitaires, au service de transport public, etc. (Nganga, 2008).

Une autre approche non monétaire du bien-être est celle qui relève de l'habileté humaine à convertir des ressources en satisfaction : l'approche par capabilité ou capacité avec comme chef de file Sen. La capabilité est l'ensemble des fonctionnements effectifs ou potentiels qu'une personne est capable d'accomplir sur la base de ses caractéristiques propres et des opportunités ou contraintes économiques et sociales qu'elle rencontre (Nussbaum, 2000). Les consommateurs désirent les biens pour leur valeur instrumentale, et non pour leur utilité directe. Et dans la mesure où les biens peuvent être représentés comme des blocs de «caractéristiques» ou d'«attributs», il est concevable d'exprimer les comportements individuels en termes d'exécution d'une fonction de production spécifique, permettant de transformer les caractéristiques incorporées dans les biens en satisfaction des besoins. Cette approche permet d'envisager un bien-être moins orienté par la seule consommation de biens et plus préoccupé de l'amélioration de qualité de la vie économique et sociale des personnes. La consommation de biens et service devient simplement un moyen pour agir et devenir ce que l'on souhaite être, et non une fin en soi.

Section II. Agriculture contractuelle et le bien être quelques évidences empiriques

En termes d'analyse empirique, des techniques économétriques et de simulations modernes ont été utilisés pour évaluer l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être des producteurs. En effet, les premiers travaux visant à comprendre les effets de l'agriculture contractuelle sur le bien-être ont simplement comparé les résultats moyens (par exemple, le revenu) entre les producteurs participants et les producteurs non participants.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Ainsi, en effectuant une analyse d'études de cas dans divers contextes, Goldsmith (1985) compare les résultats des producteurs et des non producteurs et constate que la participation à l'agriculture contractuelle est associée à des revenus plus élevés et à une adoption plus rapide des technologies de production modernes. En utilisant une technique méthodologique similaire, (Singh 2002a, 2002b) constatent également que les participants à l'agriculture contractuelle ont des revenus plus élevés que les non-participants.

Le problème essentiel de ces études est qu'elles ne tiennent pas du tout compte du fait que les producteurs et les transformateurs choisissent tous deux de passer des contrats entre eux. En bref, la participation à l'agriculture contractuelle est endogène ; ces estimations de l'impact de l'A.C sur le bien-être sont donc probablement biaisées. En effet, il n'est pas clair si les producteurs les plus riches sont simplement plus susceptibles de participer à l'agriculture contractuelle. Reconnaisant le problème que pose la simple comparaison entre les participants à l'agriculture contractuelle et les non-participants, de nombreuses études adoptent des stratégies empiriques combinées d'estimation et d'identification qui prétendent corriger la sélection.

Tout en considérant que l'agriculture contractuelle est largement perçue comme un moyen d'accroître le bien-être dans les pays en développement, Bellemare (2012) cherche à améliorer les estimations existantes de l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être. Il utilise les résultats d'une expérience d'évaluation contingente pour contrôler l'hétérogénéité non observée parmi les petits exploitants. Ses résultats indiquent qu'une augmentation de 1% de la probabilité de participer à l'agriculture contractuelle est associée à une augmentation de 0,5% du revenu du revenu des ménages, entre autres impacts positifs.

Bolwig et al. (2009) ont examiné les effets sur les revenus de l'agriculture contractuelle biologique certifiée pour les petits exploitants et de l'adoption de méthodes d'agriculture biologique dans un contexte d'Afrique tropicale. Dans les deux cas, la comparaison se fait avec des systèmes agricoles qui sont " biologiques par défaut". À l'aide d'une régression standard des Moindres Carres Ordinaires (MCO) et d'une estimation du modèle de sélection de Heckman par la méthode du maximum de vraisemblance à information complète, ils révèlent que la participation au programme de contractualisation et, plus encore, l'application de techniques d'agriculture biologique ont des effets positifs sur les revenus. Schipmann et Qaim (2010) pour leur part analysent l'effet de la contractualisation agricole sur les chaînes d'approvisionnement du poivron en Thaïlande. En utilisant des données d'enquête auprès des petits exploitants

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

agricoles et des techniques économétriques, ils montrent que la culture du poivre doux contribue de manière significative à l'augmentation des revenus des ménages. Toutefois, ils constatent qu'à ce stade, la participation aux chaînes d'approvisionnement modernes au travers des contrats de commercialisation, n'entraîne pas une augmentation des revenus plus élevés que la fourniture de poivrons sur les marchés traditionnels.

Khan et al. (2019) comparent les effets sur le revenu et la productivité de l'agriculture contractuelle à grande échelle dans le cadre de régimes contractuels pour les pommes de terre et le maïs au Pakistan. Dans la zone de l'étude, le maïs est une culture de base commune, largement disponible sur le marché, tandis que les pommes de terre produites par les agriculteurs sous contrat sont une variété spéciale non vendue. Par les agriculteurs sous contrat sont une variété spéciale non vendue sur le marché. Ils constatent que la contractualisation des pommes de terre est associée à un revenu significativement plus élevé pour les agriculteurs participants, tandis que la contractualisation du maïs n'a aucun lien avec le revenu ou la productivité. Par ailleurs, ils n'ont trouvé aucune association négative entre la participation au contrat et les revenus provenant d'autres sources. Dans l'ensemble, ces résultats montrent que le revenu total du ménage est plus élevé pour les producteurs de pommes de terre sous contrat. Nous montrons également des preuves uniques que les agriculteurs contractuels de pommes de terre ont tendance à employer des travailleurs plus qualifiés dans le cadre d'un système de rémunération pour la gestion des exploitations, ce qui implique que l'agriculture contractuelle peut être une source de revenus pour les agriculteurs.

Un autre exemple est celui des travaux de Miyata et al. (2009), qui comparent les producteurs contractuels et non contractuels des filières pommes et oignons verts. Afin d'explorer les contraintes de la participation et de l'impact de l'agriculture contractuelle sur les revenus des producteurs dans la province de Shandong, en Chine, ils utilisent un modèle de correction de sélection de Heckman et constatent que l'agriculture contractuelle augmente les revenus, même après avoir contrôlé les caractéristiques observables et non observables des ménages. Ces résultats suggèrent que l'agriculture contractuelle peut contribuer à augmenter le revenu des petites exploitations, bien que des questions subsistent quant au nombre d'agriculteurs qui peuvent être intégrés dans de tels systèmes.

Mishra et al. (2016) utilisent quant à eux des données au niveau de l'exploitation et un estimateur non paramétrique d'appariement de score de propension (PSM). L'avantage du PSM est qu'il élimine le biais de sélection associé aux différences observables entre les agriculteurs

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

participants et non participants. Ils estiment ainsi l'impact de l'agriculture contractuelle sur les coûts, le rendement et les bénéfices des petits exploitants agricoles au Népal. Leur étude trouve un impact positif significatif de l'agriculture contractuelle de semences sur les revenus, les bénéfices et le rendement, et un impact négatif significatif sur les coûts totaux de production. D'autre part, Dedehouanou et al. (2013) utilisent une approche de bien-être subjectif pour évaluer l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être. En effet, ils utilisent des données de panel originales provenant d'une enquête sur les ménages agricoles dans la région des Niayes au Sénégal. A partir de différentes techniques économétriques ils montrent que, lorsque l'on corrige l'hétérogénéité non observée invariable dans le temps, l'agriculture contractuelle a un effet positif sur le bien-être subjectif. Cependant, ils déterminent des effets divergents pour les différents types de contrats, ce qui suggère que l'agriculture contractuelle contribue davantage au bien-être subjectif des agriculteurs dans certaines conditions et sous certaines formes de contrats.

Les études dans cette catégorie comprennent Bannor et al. (2017), Cahyadi et Waibel (2016), Herrmann et Grote (2015), Herrmann (2017), Maertens et Vande Velde (2017), Mishra et autres (2016), Wainaina, Okello et Nzuma (2014), Wendimu, Henningsen et Gibbon (2016). En effet, Bannor et al. (2017) ont évalué l'impact du Global Agri-Development Outgrower Scheme sur les revenus des petits producteurs de riz dans la région de Volta au Ghana. Son analyse a fait appel à l'appariement par score de propension et aux statistiques descriptives. Les résultats ont montré que les petits producteurs de riz qui ont fait partie du programme des cultivateurs sous-traitants ont connu une augmentation moyenne de leur productivité de 0,641 sac de riz/acre à 0,689 sac/acre par rapport à ceux qui n'ont pas bénéficié du projet. En outre, ils démontrent que les petits producteurs de riz de la région de la Volta qui ont participé au programme de culture sous serre ont vu leur revenu annuel moyen augmenter de 1810 à 2608 GH ¢ par rapport à ceux qui n'ont pas participé au programme de culture sous serre.

En évaluant les effets sur le bien-être des ménages des investissements agricoles à grande échelle en Tanzanie, Herrmann (2017) compare les ménages qui participent à des investissements dans le secteur du sucre et du riz par le biais de programmes d'aide aux cultivateurs sous-traitants avec les non-participants en termes de revenu du ménage et de pauvreté monétaire. Son analyse s'appuie sur des données d'enquête transversales de 516 ménages recueillies dans le district de Kilombero dans le Sud de la Tanzanie. Les résultats montrent des différences de bien-être des ménages globalement positives entre les participants

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

aux investissements et le contrefactuel respectif. Cependant, il existe de grandes différences entre les arrangements et les sous-secteurs. Les effets estimés pour les cultivateurs sous-traitants sont les plus importants, mais plus pour les cultivateurs sous-traitants riches en terres que pour les pauvres en terres.

Par ailleurs, Saenger et al. (2014) étudient l'effet de l'allègement de l'asymétrie d'information concernant la qualité des produits qui est répandue dans les contrats entre les producteurs agricoles et les acheteurs dans les pays en développement. Les résultats indiquent que les agriculteurs traités utilisent 12 % d'intrants en plus et qu'ils augmentent également leur production de manière significative. Quelques implications plus larges en matière de recherche et de politique sont discutées. Rondhi et al. (2020) pour sa part, utilisent la régression logistique pour analyser treize facteurs qui ont potentiellement affecté la décision des petits éleveurs de poulets de chair de participer à l'agriculture contractuelle en Indonésie. Les résultats ont montré que six facteurs avaient des effets statistiquement significatifs sur la décision des agriculteurs de participer à l'agriculture contractuelle. L'éducation, la taille des terres, la population, le groupe d'agriculteurs et la vulgarisation agricole ont une influence positive sur les décisions des agriculteurs. En revanche, le service coopératif a un effet négatif. Le groupe d'agriculteurs et le service de vulgarisation agricole ont l'effet le plus fort sur la participation à l'agriculture contractuelle. Les résultats suggèrent que les groupes de producteurs et les services de vulgarisation agricole pour les petits agriculteurs sont prometteurs pour améliorer leur participation à l'agriculture contractuelle.

Ashok K. Mishra et al. (2016) utilisent la PSM pour estimer l'impact de l'agriculture contractuelle sur les coûts, le rendement et les bénéfices des petits exploitants agricoles au Népal. Ces auteurs observent un impact positif statistiquement significatif de l'agriculture contractuelle sur les revenus, les bénéfices, ainsi que le rendement, et un impact négatif statistiquement significatif sur les coûts de production. En outre, ils constatent que les petites exploitations ont tendance à gagner le plus en termes de rendement par hectare.

Maertens and Vande Velde (2017b) analysent l'impact de la participation des petits exploitants à un programme d'agriculture contractuelle dans le secteur du riz au Bénin. Les auteurs utilisent les données d'une enquête transversale auprès des ménages agricoles et différentes estimations de l'appariement par score de propension pour révéler comment la participation à un programme d'agriculture contractuelle affecte la production de riz des petits exploitants. Ils constatent que l'agriculture contractuelle entraîne une expansion de la zone rizicole, une intensification de la

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

production de riz, une commercialisation accrue du riz et une augmentation des prix à la production, ce qui contribue finalement à la croissance de la production de riz et à l'augmentation des revenus.

Cahyadi and Waibel (2016) évaluent l'impact de la participation au contrat des petits exploitants de palmiers à huile en Indonésie. Les auteurs utilisent une approche basée sur les actifs pour définir la vulnérabilité et appliquent une analyse d'appariement par score de propension pour évaluer l'impact de l'agriculture contractuelle. L'étude révèle qu'environ 40 % des petits exploitants de palmiers à huile peuvent être classés dans la catégorie des pauvres stochastiques-transitoires. Cependant, les auteurs montrent que si la participation au contrat réduit l'impact négatif des chocs de prix du palmier à huile, ce n'est pas le cas pour les chocs de production.

Wainaina et al. (2014) examine les facteurs qui influencent la participation à l'élevage contractuel de volailles au Kenya. Ils utilisent la technique d'appariement des scores de propension pour évaluer l'impact de la production contractuelle de volaille. L'étude révèle que les facteurs spécifiques aux agriculteurs, les coûts de transaction et la dotation en actifs financiers influencent la participation à l'agriculture contractuelle. Ils constatent également que les agriculteurs sous contrat gagnent plus de revenus nets par poulet que leurs homologues. Elle conclut que la participation à l'élevage sous contrat améliore le bien-être des petits éleveurs de volaille au Kenya.

Raoul T. Herrmann (2017) évalue les effets des investissements agricoles à grande échelle dans le sucre et le riz sur le bien-être des ménages en Tanzanie. Les résultats montrent des différences de bien-être des ménages globalement positives entre les participants aux investissements et le contrefactuel respectif. Cependant, il existe de grandes différences entre les arrangements et les sous-secteurs. Les effets estimés pour les cultivateurs sous-traitants sont les plus importants, mais plus pour les cultivateurs sous-traitants riches en terres que pour les pauvres en terres. Les effets pour les travailleurs de l'agro-industrie dans l'investissement dans le sucre sont significativement plus importants que pour ceux dans l'investissement dans le riz, bien que dans les deux investissements les travailleurs pauvres en terre semblent bénéficier. Par conséquent, les résultats de l'étude suggèrent les avantages potentiels des régimes de cultivateurs sous-traitants et les possibilités d'emploi salarié dans l'agro-industrie pour les pauvres de la terre afin d'échapper à l'extrême pauvreté. Cependant, ils soulignent aussi particulièrement la nécessité de s'attaquer aux contraintes des cultivateurs sous-traitants pauvres

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

en terre. Les entretiens qualitatifs, par exemple, ont mis en évidence les risques croissants pour les cultivateurs sous-traitants pauvres en terre dans le contexte de la captation croissante de l'élite par les grands cultivateurs sous-traitants.

L'avantage du PSM est qu'il élimine le biais de sélection associé aux différences observables entre les agriculteurs participants et non participants. Toutefois, on craint toujours que les différences inobservables associées à la participation à l'agriculture contractuelle, telles que la capacité ou la motivation des agriculteurs, continuent de biaiser le résultat.

Conclusion Chapitre 2

Plusieurs études ont été menées concernant l'impact de l'AC sur le bien-être des petits exploitants agricoles dans les pays en développement. Nombreuses parmi elles montrent un effet positif de l'AC sur le revenu et la productivité des agriculteurs participants. Elles permettent d'obtenir une validation interne et évitent le biais de sélection en comparant les groupes avec ou sans traitement, lesquels ne sont idéalement différents que dans cette mesure. Ce chapitre nous a ainsi permis de parcourir les différentes approches théoriques et les principaux résultats empiriques du lien entre l'AC et le bien-être des producteurs. Cependant l'analyse de l'impact de l'agriculture contractuelle reste un champ exploratoire très embryonnaire dans les pays en développement tel que le Cameroun, le chapitre suivant consistera ainsi en l'évaluation empirique de l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être dans les systèmes agroforestiers au Cameroun.

**CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE
L'ETUDE**

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Introduction

Dans le souci de répondre aux différentes questions, de vérifier les hypothèses et d'atteindre les objectifs de cette étude, la démarche méthodologique utilisée est fondée sur le modèle d'évaluation d'impact. Ce chapitre aborde les questions méthodologiques et d'outils d'analyse. Il est de ce fait question de présenter tour à tour, la zone d'étude, la procédure utilisée pour mener l'étude, les différents outils d'évaluation d'impact, les sources et techniques de traitement des données.

Section I. Présentation et description de la zone de l'étude

Cette étude a été conduite dans le département Mbam et Kim, dans la région du Centre au Cameroun (figure 2). Cette zone représente un front pionnier très actif dans la production cacaoyère au Cameroun. Elle contribue en grande partie à la croissance cacaoyère camerounaise. On distingue plusieurs formes de production SAFcacao (familiale, patronale et capitaliste). Cette pluralité des formes favorise la contractualisation des produits issus des cacaoyères. Ceci permet d'évaluer l'impact des contrats sur le bien-être des producteurs.

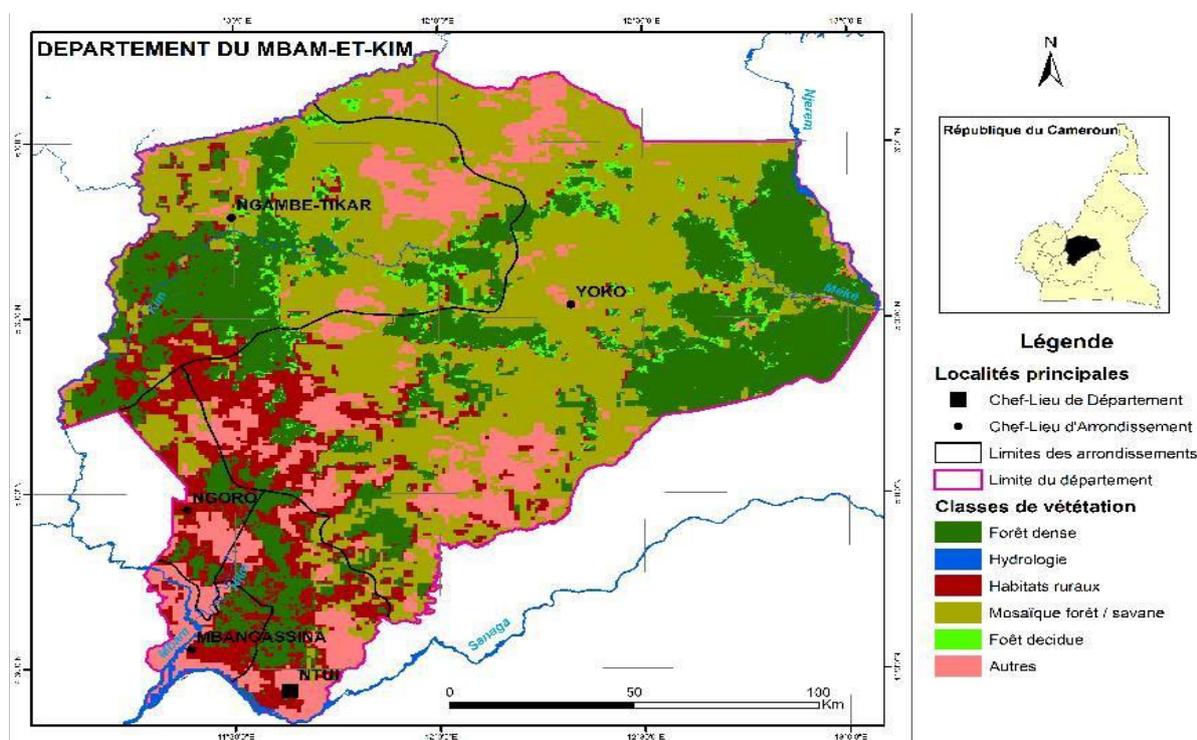


Figure 2: Carte du département du Mbam et Kim

Source : Nso Ngang et al. (2020)

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

3.1.1.Choix de la zone d'étude

Le choix géographique du Département du Mbam et Kim, l'un des plus grands bassins de production du cacao situé dans la région du centre Cameroun, a été motivé par plusieurs raisons. L'argument premier qui milite en faveur de ce choix est sa situation de zone de front pionnier qui regroupe plusieurs formes de production SAF cacao (familiale, patronale et capitaliste). Il est dès lors, nécessaire, voire indispensable d'entreprendre des recherches qui vont permettre de connaître et de comprendre les effets de l'augmentation des surfaces cultivables sur la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vies des ménages dans la zone.

La seconde raison est que, cette zone fait l'objet des fortes migrations qui influent depuis plusieurs décennies la production cacaoyère. Il s'avère nécessaire de s'interroger sur les représentations sociales (autochtones et allochtones) dudit Département. En plus de ceci, avec la crise dite « *Anglophone* » qui fragilise la production cacaoyère du Sud-Ouest, le département du Mbam et Kim est en passe de devenir le premier producteur de cacao du pays. Ce qui attire de plus en plus les exportateurs et les transformateurs de cacao qui signent des contrats de commercialisation avec des producteurs de cette localité.

La dernière raison est liée aux éléments géographiques qui caractérisent cette zone : sa végétation, son hydrographie, son relief et la qualité de ses sols. Densément arrosée, et située dans une zone de transition forêt-savane, avec un climat de type subéquatorial guinéen, et des sols relativement fertiles, elle offre un ensemble d'éléments qui suscitent une certaine attirance chez l'homme en quête des terres cultivables (Nso Ngang, 2015). De plus, il s'agit d'un terrain ethnographique sur lequel nous avons conduit de précédentes recherches.

3.1.1.1 Le Mbam et Kim : Une zone géographique d'accueil

❖ La végétation

La végétation du Département est diversifiée. On y trouve en effet des paysages végétaux qui justifient sa situation de zone de transition forêt-savane. D'une part, on a une forêt humide et d'autre part la savane. En ce qui concerne la forêt, on la trouve par endroit. Ces lambeaux de forêts se sont maintenus sur les sommets non cultivés de certaines collines, ce qui suppose que la zone était autrefois en grande partie forestière et qu'elle a été transformé en SAFcacao sous l'action des exploitants agricoles qui habitent la zone aujourd'hui. La richesse de la forêt procure aux populations les moyens de satisfaire leurs besoins nutritionnels avec l'abondance

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

en gibier, en légumes et autres herbes végétales nécessaires pour l'assaisonnement des mets. Il faut également relever son abondance en bois pour le chauffage. La forêt est aussi prisée pour le fait qu'elle regorge de multiples écorces et herbes à des fins médicales.

En ce qui concerne les cultures, la forêt est destinée essentiellement à la culture du cacao. Les villages comme Mont Tama et Ebina n'ayant pas assez de savane, les paysans ont déboisé les zones défavorable à la culture du cacao pour y cultiver le vivrier et le palmier à huile.

La savane quant à elle, se localise surtout dans les parties septentrionales et centrales. On y retrouve des savanes forestières arbustives, des savanes herbeuses avec des bas-fonds humides et des savanes réservée aux cultures vivrières.

❖ Le climat

Le Département du Mbam et Kim est marqué par quatre saisons à répartition égales : deux saisons sèches et deux saisons de pluie. La moyenne annuelle des précipitations est de 1500 millimètres (idéale pour la culture du cacao); les pluies sont concentrées entre les mois de septembre et d'octobre.

Dans cette étude, on peut relever la grande influence du climat sur la programmation des activités agricoles. Étant entendu qu'il impose à l'agriculture, principale activité du Département, un rythme annuel de semailles et de récoltes. Le climat se présente comme un élément naturel qui détermine la vie quotidienne des populations de la zone. Il convient alors de relever sa particulière clémence qui permet, aux populations bénéficiaires, de jouir d'une double récolte annuelle. Cet avantage climatique est certainement un atout naturel qui justifie l'attrait des peuples étrangers vers la zone. La répartition se fait ainsi :

- Petite saison de pluie ; à partir du 15 Mars et ce jusqu'en Mai.
- La grande saison de pluie ; à partir du mois d'Aout jusqu'à la première quinzaine du mois de Novembre.
- La grande saison sèche commence à la deuxième quinzaine du mois de Novembre et s'étend jusqu'au mois de Mars.
- La petite saison sèche va du mois de Juin au mois de Juillet.

❖ L'hydrologie

Le réseau hydrographique du Département du Mbam en général appartient à deux bassins distincts : le bassin du Wouri et celui de la Sanaga.

❖ Relief et sols

Du point de vue de la morphologie, cette localité appartient au plateau sud-camerounais. On y

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

distingue deux types de zones : celles de forte altitude et celles de faibles élévations. Les terres de basses altitudes se rencontrent surtout dans les vallées, dans les zones de dépressions intermédiaires (Ghomsi et Bah, 1987). La partie sud de la localité, étant fortement entaillée par les fleuves Sanaga et Mbam, s'érige en gradin d'altitude inférieure³. Le relief se relève dans les zones de plateaux où il est varié avec des altitudes diverses.

Pour ce qui est des sols profonds (100-150 centimètres au –dessus de l'horizon d'altération) (Santoir et Bopda, 1995), ils sont des sols ferrallitiques très caillouteux sur les versants, fortement rajeunis et appauvris par les glissements qui emportent la couverture pédologique. Le fer correspond en général ici à l'oxyde hydraté. Toutefois, dans les zones basses et bien arrosées, le fer est à l'état ferreux et donne au sol ainsi privé d'oxygène, une couleur grise (Laplante 1951). En surface aérée, le sol prend la couleur "rouge orthique modaux" qui est caractéristique de la majorité des sols du Mbam (Laplante, 1951).

Au terme de cette présentation géographique de la localité du Mbam et Kim, nous pouvons nous résumer en disant que c'est un vaste territoire, densément arrosé et situé dans une zone de transition forêt-savane ; une localité au climat subéquatorial guinéen, avec des sols relativement fertiles, qui supportent des semailles deux fois en une année. L'analyse géographique que nous venons ainsi de faire a permis de dégager des éléments naturels susceptibles de susciter une certaine attirance chez l'Homme en quête de terre cultivable. Ces atouts naturels sont largement exploités, depuis des temps relativement anciens, par les populations autochtones de la zone. Il importe d'aborder l'historique du peuplement du Département du Mbam et Kim.

3.1.1.2 Mbam et Kim: un peuplement diversifié

En dehors des autochtones (Ossanangas ou peuple Sanaga), la localité est peuplée en majorité des Eton-Mangissa venu de la Lékié et impulsé par deux facteurs : l'opération mille famille et l'action de l'église catholique. A côté de ces deux grandes entités, on a les ressortissants du Nord-ouest communément appelé « Bamenda », et les « Mambilas » venus du Nigéria voisin. Ceux-ci arrivent dans la zone pour faire des « jobs » dans les exploitations de cacao. Les premiers arrivés se sont installés et possèdent des cacaoyères de nos jours. Le mode d'acquisition de la terre étant essentiellement l'achat, les anciens ouvriers ont eu la possibilité d'en acheter. Lorsqu'ils sont bien installés, ces derniers rentrent chercher des jeunes pour créer des camps

³ Capot-Rey, "Les structures agricoles du Mbam et de l'Est Cameroun oriental ", production du Ministère du plan et du développement, p.9.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

d'ouvriers où tous les autres exploitants de la zone se procurent la main d'œuvre par la négociation des contrats.

On trouve aussi les ressortissants de l'ouest Cameroun. Les «Bamouns » sont les plus nombreux de ces ressortissants dans cette zone. Leur principale activité est le travail de « moto-taxi », mais certains ont déjà créé leur propre cacaoyère. Enfin, on a les nigériens et les maliens. Ces derniers excellent dans le commerce (boutiques, poissonneries, vente du carburant et pétrole).

❖ Les catégories d'exploitants

Dans la zone du Mbam et kim, on trouve plusieurs catégories d'exploitants. Les grands et les petits planteurs. Ces catégories dépendent de la superficie des exploitations et du type de main d'œuvre utilisé par ces derniers.

Les grands planteurs sont ceux-là qui produisent des grandes quantités de cacao chaque année, même si parfois la taille de leurs exploitations ne reflète pas le niveau de production. Ces grandes quantités produites s'expliquent soit en fonction de l'entretien de la cacaoyère, soit en fonction de la fertilité des sols. Deuxièmement, on parle de grand planteur lorsqu'un exploitant dispose de grandes superficies (supérieur ou égale à 20 ha), mais qui donnent des bons rendements à l'exploitant.

❖ Les acteurs en aval de la filière

Parmi les acteurs en aval de la filière, on y retrouve les acheteurs. Ces sont les agro-industries et les exportateurs de cacao, principalement installés à Douala. Certains parmi eux sont contrôlés par des organisations de certification. Une typologie a été réalisé Langrand (2013), qui cherchait à comprendre comment s'organise l'approvisionnement en cacao des acheteurs finaux et comment établir le lien à travers l'achat du produit entre les acheteurs et les producteurs. Elle distingue ainsi trois types d'acheteurs :

- des représentants des maisons exportatrices ;
- des acheteurs sous contrats avec les maisons exportatrices ;
- les acheteurs indépendants qui achètent aux producteurs et revendent à d'autres acheteurs.

Certains représentants des maisons exportatrices signent des contrats avec des organisations paysannes (OP) et certains gros producteurs en leurs imposant un programme de certification. La certification permet d'accroître les rendements des exploitants par l'application des bonnes pratiques agricoles (élagage, gestion de l'ombrage, désherbage, récolte phytosanitaire).

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

3.1.1.3 Activités économiques

❖ Agriculture et élevage

D'après le plan communal de développement de Talba (2013), l'agriculture qui occupe environ 70% de la population de l'arrondissement et constitue ainsi la principale activité économique de la localité. Elle recouvre essentiellement les cultures de rente, vivrière et fruitière, avec un système de production extensif caractérisé par une forte utilisation des intrants. Cette activité est orientée vers la commercialisation et l'autoconsommation. Il s'agit d'une agriculture traditionnelle dont l'outillage est constitué de houe, machette, pulvérisateur, plantoir, brouette, arrosoir etc. La culture de rente fait principalement référence à la cacaoculture occupe 50 à 60% des terres cultivables, soit environ 16 000 à 17 000 ha, pour une production annuelle moyenne de 5 400 tonnes en dépit de la rareté de semences de bonne qualité. Les cultures vivrières quant à elles regroupent l'arachide et le manioc qui sont généralement en culture associée, le maïs cultivé de plus en plus en champs pure avec une production annuelle estimée à environ 5 000 tonnes, la banane plantain, la banane douce, le palmier à huile, le macabo, le haricot, le piment, la patate douce, l'igname, la tomate, le gombo. A ces deux groupes s'ajoutent les fruits (ananas, mangue, avocat, safou, goyave, citron, orange, pamplemousse, papaye, etc).

On retrouve un élevage de plus en plus conventionnel caractérisé par des cheptels plus ou moins grands et diversifiés. On note également la présence de l'élevage traditionnel caractérisé par la divagation des bêtes. Il faut signaler que les bovins que l'on rencontre dans la zone ne sont pas élevés sur place, ils viennent du nord du pays et sont destinés à l'abattage. Les espèces élevées dans le département sont : des ovins, des caprins, des porcins, de la volaille, des lapins (150 têtes), et même des cobayes. La localité abrite d'ailleurs le 1er prix de l'élevage des porcins du dernier comice agropastoral d'Ebolowa. Cet élevage, orienté à la fois vers la consommation et la commercialisation se heurte à un manque criard d'infrastructures.

3.1.1 Méthodologie de collecte et d'analyse des données

Le processus de collecte des données nécessaire à cette étude s'est fait en deux étapes à savoir : la collecte des données primaires et la collecte des données secondaires. Cette collecte s'est effectuée durant la période allant de février à Avril 2021.

3.1.1.1 Collecte des données primaire

Cette phase a été consacrée aux enquêtes sur le terrain. Elle s'est déroulée entre mi-février et mars, pratiquement pendant cinq semaines environ. Cette descente sur le terrain consistait à

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

collecter les données précises auprès de notre échantillon. Pendant cette phase, des enquêtes ont été effectuées auprès des producteurs de cacao contractualisé et non contractualisés, et des guides d'entretien ont été passés auprès des responsables des GICs et coopératives. Cette phase s'est déroulée en deux temps notamment la phase de pré-enquête et d'enquête. Et les outils étaient de deux types : le questionnaire et le guide d'entretien.

❖ Pré-enquête

Avant la collecte des données proprement dite, des contacts ont été entrepris avec des facilitateurs des Champs Ecoles Paysannes (CEP) des différents GICs et coopératives afin de prendre un rendez-vous pour faire une pré-enquête. Le questionnaire a été testé auprès de 12 producteurs de cacao contractualisés et non contractualisés, ceci a permis de supprimer quelques questions et d'en reformuler d'autres. A la suite de cela, le questionnaire a fait l'objet des révisions et améliorations afin de l'accommoder aux niveaux des producteurs et des objectifs de l'étude.

❖ Enquête

Dans cette phase, il s'agit de soumettre des questionnaires individuels à l'ensemble des producteurs de cacao contractualisés et non contractualisés de la zone circonscrite de cette étude. Le questionnaire a été utilisé dans le cadre du recueil des informations relatives aux objets de cette étude (Producteurs de cacao, SAFC).

L'enquête a été menée dans trois arrondissements du Département (Mbangassina, Ntui et Ngoro).

Un échantillon de 553 exploitants a été constitué de façon stratifiée aléatoire et raisonnée dans ces villages. Parmi les 553 exploitants, 240 sont en relation contractuelle avec un acheteur et 313 n'ont aucun lien contractuel. Ces derniers servent de groupe de contrôle pour l'estimation du facteur d'impact.

Le questionnaire a été constitué de questions ouvertes et fermées qui ont été administrées aux producteurs contractualisés et non contractualisés de la zone d'étude afin de recueillir des informations relatives à leurs caractéristiques sociodémographiques, des caractéristiques de leurs exploitations, des questions sur le coût et revenu de la production et sur le processus de contractualisation.

Les données collectées étaient relatives aux caractéristiques du producteur et de l'exploitation cacaoyère. S'agissant des caractéristiques des exploitations, plusieurs variables ont permis de capter ces caractéristiques. Mais dans la suite des analyses, seulement quelque unes de ces variables (tableau 3) ont effectivement permis d'évaluer l'impact de l'agriculture contractuelle

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

sur le bien-être des producteurs. Dès lors, l'on a distingué la variable résultat (RST) des variables caractéristiques du producteur et de l'exploitation (CAR) ainsi que des variables de la régression logit (BIN) (tableau 3).

Tableau 1: Variables utilisées pour les estimations

groupe de variables	Variables	Nature de la variable	description de la variable
Variable de régression logit	contrat	Binaire	1= contractualisé; 0= si non
caractéristiques des exploitants	sex	Binaire	0= femme; 1= homme
	age	Numérique et continue	âge du producteur
	marstat	Multimodale	1 = Célibataire 2= marié 3= divorcé/séparé 4= Veuf/ve
	nivsko	Multimodale	0= Jamais allé à l'école; 1= Primaire; 2= secondaire; 3= supérieur
	formagri	Binaire	1= a suivie au moins une formations sur la production cacaoyère; 0= si non
	accred	Binaire	1= a accès au crédit; 0= si non
	acmarch_	Binaire	1= a accès au marché; 0= si non
caractéristiques des exploitations	sup	Numérique et continue	Superficie totale de l'exploitation
	produc	Numérique et continue	
	nbdsher	Numérique et continue	nombre de désherbage de l'exploitation
	fertilizer	Binaire	1= met les engrais dans l'exploitation; 0= si non
	ventfruit	Binaire	1= Vent des fruitiers et PFNL de l'exploitation; 0= si non
	revcacao	Numérique et continue	revenu issu uniquement du cacao
	coutmain	Numérique et continue	coût total de la main d'œuvre
	intrans	Numérique et continue	coût total des intrants
	equip	Numérique et continue	coût total des équipements
	couteng	Numérique et continue	coût total des engrais
revfruit	Numérique et continue	revenu issu uniquement des fruits et des PFNL de l'exploitation	
Variable résultat	revsafc	Numérique et continue	revenus total du système agroforestier cacaoyer

3.1.1.2 Collecte des données secondaires

Cette phase a été consacrée à l'approfondissement de la littérature dans le but de collecter les données à partir des travaux faites par d'autres personnes. Elle a été faite à partir de la recherche documentaire de l'IRAD, de l'IITA et de l'outil informatique internet. Elle a été effectuée tout au long de la rédaction du mémoire .Cette phase a été appuyée par plusieurs traitants

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

globalement de l'agriculture contractuelle, des systèmes agro forestiers à base de cacao, des études d'évaluation d'impact (rapports de projets, mémoires, études, articles scientifiques, articles de colloque etc.).

3.1.1.3 Matériels d'analyse des données

Le masque de saisie et l'enregistrement de ces données ont été faits sur Excel. Celles-ci ont été ensuite transférées et analysées par les logiciels XLSTAT et Stata (version 14). Le logiciel XLSTAT a permis d'effectuer les statistiques descriptives en fonction des producteurs contractualisés et non contractualisés.

Section II. Modèle et méthode d'analyses des données

Dans cette section, nous allons présenter dans un premier temps les différentes méthodes d'appariement utilisées et le test de comparaison des moyennes de rendements des groupes de traitement et de contrôle. Ensuite, nous présenterons la méthode d'échantillonnage employée et la méthode d'estimation.

3.2.1 Modèle

Soit F représentant l'avantage que le producteur obtient de la participation aux contrats,

$$Pr(F_i = 1) = \alpha X_i + \varepsilon \quad (1)$$

où F_i est une variable binaire de la participation à la contractualisation, α un vecteur des paramètres à estimer, X est un vecteur des caractéristiques des exploitants et des exploitations, et ε le terme d'erreur. La contractualisation peut améliorer le bien-être des producteurs à travers l'augmentation des revenus issus des SAFC. Comme on suppose que la variable résultat est ici le revenu issu des systèmes agroforestiers cacaoyers (SAFC), le revenu SAFC est une fonction linéaire de la variable binaire de la participation à l'agriculture contractuelle et des autres variables explicatives (Z). D'où l'équation suivante :

$$Y = \beta Z_i + \gamma F_i + \mu \quad (2)$$

Où Y représente la variable résultat, F est une variable binaire de la contractualisation définie ci-dessus, β et γ sont les vecteurs des paramètres à estimer, et μ le terme d'erreur. L'impact de la contractualisation sur la variable résultat est mesuré par l'estimation du paramètre γ .

Dans le cadre de cette étude, pour évaluer l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être, deux groupes de producteurs ont été construits: les participants au contrat de commercialisation et non participants. Ensuite, un appariement suivant les caractéristiques du producteur et de l'exploitation a été effectué. Cependant, avant l'évaluation, un test de

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

vérification des différences des moyennes sera effectué. Après, pour garantir la robustesse des estimations, les techniques du kernel et des cinq plus proches voisins seront effectuées.

❖ Le matching

Pour l'estimation, il s'agit ici d'émettre l'hypothèse de dépendance linéaire des revenus dans les observables.

Pour le contrefactuel, appairer chaque participant à un non participant ou jumeau (ayant les mêmes caractéristiques observables) est rarement possible surtout si une des variables est continue (Givord, 2013). Ainsi, estimer l'ATT en utilisant l'équation (3) peut donc induire des biais d'estimation.

❖ Test de la différence des moyennes des rendements des deux groupes

Avant d'évaluer l'impact sur les revenus, il faut s'assurer que les revenus des deux groupes sont statistiquement différents. Nous faisons alors un test bilatéral sous l'hypothèse nulle selon laquelle, la différence des moyennes des revenus des deux groupes est statistiquement différente. La valeur de la statistique obtenue ici est comparée à celle de la loi de Student.

Les revenus doivent être réduits, car ces derniers peuvent être entachés de biais. Et comme l'indique Kamdem et Melachio (2014) deux méthodes seront utilisées dans ce cas : la régression non paramétrique de Kernel suggérée par Heckman (1998) et la méthode des cinq plus proches voisins.

❖ Le Kernel

Il s'agit dans ce cas de prendre en compte l'ensemble des non participants au contrat pondérés par leur distance avec les participants. Ceci est appliqué pour chaque variable caractéristique de l'exploitant et de l'exploitation. Concrètement, chaque producteur contractualisé est apparié avec l'ensemble de l'échantillon de comparaison. Toutefois, pour chaque producteur du groupe de traitement, un producteur qui représente la moyenne pondérée des producteurs du groupe de contrôle est généré. Ces pondérations effectuées sont inversement proportionnelles à la distance entre chaque observation concernée et les observations du groupe de contrôle, sur la base de la distribution du « Propensity score ».

❖ Les cinq plus proches voisins

S'agissant des cinq plus proches voisins, l'appariement entre chaque producteur participant au contrat de façon individuel, avec les cinq producteurs les plus proches de l'ensemble de l'échantillon de contrôle en termes de caractéristiques individuelles sera effectué. En effet, chaque observation traitée est appariée avec la valeur moyenne de ses cinq voisins les plus proches de l'échantillon de comparaison, toujours sur la base de la distribution du « Propensity

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

score ». Pour s'assurer de la comparabilité maximum des groupes de traitement et de comparaison, l'échantillon est restreint à la région du support commun défini par les valeurs de l'intervalle du « Propensity score » dans lequel les observations du traitement et du contrôle peuvent se retrouver.

Pour chacune des méthodes, l'estimation des effets moyens de traitement sera calculée par les différences de la variable résultat (le revenu des SAFC), du groupe de traitement et du groupe de contrôle. Ensuite, nous allons calculer l'écart-type en faisant 100 réplifications par la commande bootstrap dans Stata (version 14)

3.2.2 Méthode d'estimation

❖ Choix de la méthode d'estimation

La méthode qui est adoptée dans cette étude est l'évaluation contrefactuelle, étant donné que ce travail porte sur la mise en œuvre des politiques sociales et de développement. La méthode expérimentale nécessite de collecter des informations de terrain avant le projet, en vue d'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des petits exploitants du fait de leur co-construction. Ces enquêtes préalables n'ayant pas été réalisées, la méthode non aléatoire ou quasi expérimentale sera appliquée dans ce travail à travers le « Propensity Score Matching » (PSM) encore appelée méthode d'appariement du score de propension. Le PSM permettra de construire le groupe de contrôle et d'éliminer les biais observés sur les caractéristiques individuelles. L'importance de cette méthode permet d'éviter la modélisation du choix fondé sur deux hypothèses trop lourdes. La méthode PSM fait partie d'une large gamme de méthodes complémentaires contribuant à l'élaboration de politiques fondée sur des preuves. Le suivi est un processus continu qui consiste à surveiller le déroulement d'un programme et qui s'appuie sur les données collectées pour améliorer la mise en œuvre du programme, sa gestion et les décisions quotidiennes le concernant (Bamberger et al., 2010). Les évaluations d'impacts sont un type particulier d'évaluation qui portent sur les questions de cause à effet (Kamdem et al., 2014).

Cette méthode suppose que les seules différences entre les deux populations des traités et des non traités proviennent de leurs caractéristiques individuelles et du traitement. Si on neutralise les différences selon les caractéristiques, alors il ne reste que l'effet du traitement. La participation à la contractualisation est représentée par une variable aléatoire P pour chaque individu i , l'effet de l'agriculture contractuelle sur le bien-être est mesuré par la variable résultat Y_i qui est une variable latente.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Ces deux variables correspondent aux résultats potentiels de l'Agriculture contractuelle sur le bien-être. Elles ne sont jamais simultanément observées pour un même individu. Pour un agriculteur contractualisé, Y_1 est observée tandis que pour un agriculteur non contractualisé, Y_0 est inconnue. La variable Y_0 correspond au résultat qui aurait été réalisé si l'agriculteur n'avait pas contractualisé (contrefactuel). Pour un agriculteur non contractualisé, on observe au contraire Y_0 , tandis que Y_1 est inconnue.

La variable de résultat observée pour chaque exploitant peut donc se déduire des variables potentielles et de la variable contractualisation par la relation suivante :

$Y_i = P_i Y_1 + (1 - P_i) Y_0$, Où seul le couple (Y_i, P_i) est observé pour chaque exploitant. Ainsi, l'effet causal de la contractualisation est défini pour chaque exploitant par : $\Delta = Y_1 - Y_0$

❖ Principe de la méthode

Le principe de la méthode d'estimation est d'utiliser les informations dont on dispose sur les exploitants contractualisés et les exploitants de contrôle non contractualisé pour construire un contrefactuel pour chaque exploitant contractualisé. Ainsi, pour chaque participant, on construit un estimateur de son contrefactuel à partir des non participants qui ont exactement les même observables. Soit Y_1 le revenu SAFC lorsque le producteur i est soumis au contrat ($P = 1$) et Y_0 la même variable si le producteur n'est pas contractualisé ($P = 0$). Par la suite, on calcule l'effet estimé comme la moyenne estimée (ATT) sur les producteurs participants au contrat. Selon Rosenbaum et Rubin (1983), Heckman et al. (1998), et Smith et Todd (2005), les effets moyens des traités (ATT) sont définis comme suit :

$$ATT = E\{Y_1 - Y_0 | P = 1\} = E(Y_1 | P = 1) - E(Y_0 | P = 0) \quad (3)$$

ATT est la moyenne des écarts de l'état des traités et du contrefactuel construit. Il faut donc estimer $E\{Y_{NP} | P = 0\} = f(X_i)$ pour chaque individu traité de caractéristique x_i . Pour ce faire, l'appariement sur la base du PSM est primordial ; pour ensuite définir le support commun et calculer les écarts.

❖ Estimation du Propensity score (PMS)

L'une des stratégies permettant d'améliorer les estimations de l'impact causal de l'agriculture contractuelle consiste à utiliser les méthodes d'appariement des scores de propension (PSM) (Bellemare and Bloem, 2018b). Le PSM associé à la régression MCO permet l'identification des effets du traitement basés sur des caractéristiques observables sous l'hypothèse de l'interdépendance conditionnelle. La régression MCO estime les effets de traitement en fonction d'autres caractéristiques observables, sans toutefois estimer ces effets en fonction d'un

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

contrefactuel comparable. Le PSM vise à construire des contrefactuels raisonnables, basés sur des caractéristiques observables, pour l'estimation des effets de traitement. Son évaluation est faite à partir du probit ou le modèle de logit de la participation à l'agriculture contractuelle, en contrôlant toutes les variables qui affectent en même temps la "contractualisation" moyenne et les variables de "résultat". L'estimation probit/logit permet de définir l'indicateur de traitement ($Y=1$) si adoptant, et ($Y=0$) si non adoptant.

La validité du PSM repose sur deux hypothèses:

Hypothèse 1: $E(Y_1|P = 1) = E(Y_0|P = 0)$, « *Conditional mean Independence* » ou « *sélection sur les observables* » ou « *ignorability of treatment* ». Une fois conditionné sur les variables observables, les membres du groupe de traitement auraient eu le même résultat Y_0 que ceux du groupe de contrôle en l'absence de traitement.

Hypothèse 2: $0 < P(X) < 1$; Pour tout i , il existe une probabilité positive de participer ; cela implique qu'un appariement valide sur $P(X)$ peut être trouvé pour tout $d=1$. L'hypothèse est donc violée si l'allocation du programme est strictement fondée sur le niveau d'une variable. Ces Hypothèses sont relativement fortes, et ne sont pas testables. Heckman et al. (1997, 1998) montrent que le PSM permet d'obtenir une estimation fiable et à faible biais de l'impact, à condition que la même source de données soit utilisée pour les participants et les non-participants, que les participants et les non-participants aient accès aux mêmes marchés et que les données incluent des variables (X) pertinentes, permettent d'identifier la participation au programme et au résultat du programme.

La situation pour le choix du "contrefactuel" est difficile à définir. Cette difficulté peut être expliquée par le fait que les individus du groupe de contrôle peuvent également participer à d'autres programmes équivalents à ceux fournis aux individus de l'échantillon étudié entraînant ainsi un problème des biais de sélection (Gertler, 2004). Les estimateurs de PSM sont moins biaisés quand les variables incluses affectent toutes la participation au programme et à son résultat (Heckman et al., 1998).

Les valeurs du propensity score ($P_i = P(T = 1/X)$) représentent la probabilité pour chaque producteur et pour chaque impact à l'agriculture contractuelle. Cette probabilité prédite de participer au programme permet de faire l'appariement des individus ayant des Propensity score relativement proches, d'où la nécessité de construire le support commun.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

❖ Détermination du support commun

Il s'agit ici de s'assurer que l'on puisse trouver pour chaque producteur contractualisé, au moins un in producteur non contractualisé, mais qui possède le même Propensity score que lui. En effet, les scores de propension qui sont des variables continues, ne correspondent pas toujours pour les différents groupes.

❖ Calcul des écarts types

On obtient l'écart-type de l'estimateur en appliquant et en répliquant l'ensemble de la procédure d'estimation sur un échantillon tiré de façon aléatoire avec remise dans l'échantillon initial et en déterminant l'écart-type de la distribution de l'ensemble des estimateurs ainsi obtenus : c'est la méthode du bootstrap. Ce calcul tient compte du fait que le PS est estimé. Chaque bootstrap prend donc compte de l'appariement sur l'échantillon tiré et l'estimation du score.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons exposé les différents outils, sources et méthodes qui ont servi de fondations à l'analyse de nos travaux. , nous avons ainsi effectué une enquête auprès de 553 exploitants. Parmi les 553 exploitants, 240 sont en relation contractuelle avec un acheteur et 313 n'ont aucun lien contractuel. Ces derniers servant de groupe de contrôle pour l'estimation du facteur d'impact. Les enquêtes ont été menées dans trois village du Mbam et Kim à savoir Mbangassina, Ntui et Ngoro. Les données qui y ont été recueillies ont été traitées et analysées au travers des logiciels SPSS 17, STATA 12 et Excel. La vérification des hypothèses se fera donc par le modèle de scores de propension.

**CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE
DES RESULTATS**

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté les méthodes d'évaluation d'impact sur une intervention. Ce chapitre présente les résultats ainsi que les analyses qui en découlent. Toutefois, il est important de préciser que les résultats obtenus sont relatifs à l'échantillon d'étude et peuvent ne pas refléter avec exactitude la situation des différents participants à l'agriculture contractuelle.

Section I. Présentation des statistiques descriptives selon la participation à l'agriculture contractuelle

Présentation des statistiques descriptives selon la participation à l'agriculture contractuelle

Les statistiques descriptives de cette étude nous permettent d'avoir une tendance des caractéristiques des exploitants et des exploitations selon que les producteurs soient contractant ou non. Dans cette séquence, après avoir présenté les statistiques descriptives des producteurs de cacao, nous mettons en exergue les statistiques descriptives des exploitations.

4.1.1 Statistiques descriptives de caractérisation des producteurs de cacao

La caractérisation des producteurs s'est basée ici sur les variables socioéconomiques et institutionnelles, liées à la participation à la contractualisation. Cette caractérisation a permis de ressortir les profils des producteurs selon la participation à la contractualisation agricole ou pas.

❖ Variable genre

La figure 3 indique qu'au sein des producteurs contractant et des producteurs non contractant, il existe plus d'homme que de femme. En effet, parmi les producteurs non contractants, 88,3% sont des hommes et 11,7 % sont des femmes. Au sein des producteurs contractants, même si les hommes sont toujours plus nombreux (72,2%) de femmes sont plus représentées (28,8%) qu'au sein des producteurs non contractants. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que depuis longtemps, le cacao est resté un domaine réservé uniquement aux hommes. Les femmes qui interviennent dans ce domaine sont, soit des veuves qui ont hérité des plantations après le décès de leurs maris, soit des femmes mariées qui interviennent plus dans la gestion des arbres fruitiers ou au niveau des activités post récoltes (Oseni et Adams, 2013). Ces résultats sont

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

semblables à ceux de Nso Ngang en 2014 qui a trouvé que dans le département du Mbam et Kim 86,8% des producteurs de cacao sont des hommes contre 13,2% de femmes. Ils corroborent aussi les résultats d'Adetunji et *al.*, 2017 au Nigeria.

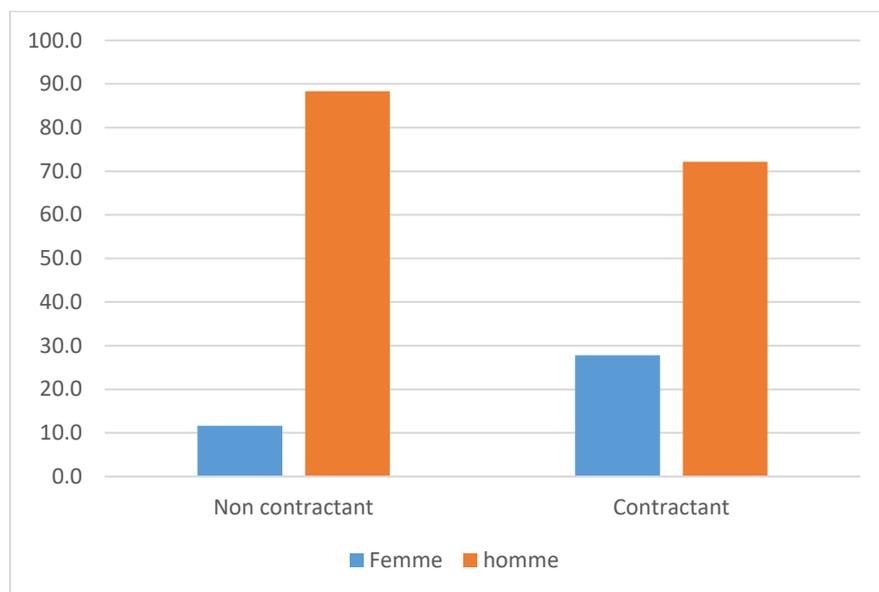


Figure 3: distribution du genre selon la participation à la contractualisation

❖ L'âge des exploitants

Le tableau 2 montre que les exploitants sont relativement jeunes, avec un âge moyen de 39,8 ans et de 41 ans pour les producteurs non contractants et contractants. Avec une différence de 12,3 ans, on remarque que certaines personnes âgées sont toujours en activité.

Tableau 2 : répartition des âges des exploitants en fonction de la participation au contrat

Age	Non contractant	Contractant
Nb. d'observations	240	313
Minimum	22,0	22,0
Maximum	66,0	72,0
Moyenne	39,8	41,0
Ecart-type (n-1)	12,3	12,3

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Variable niveau d'éducation des producteurs

Le niveau d'éducation (nivco) est l'un des facteurs les plus importants utilisés pour mesurer l'aptitude des paysans à adopter les innovations agricoles ou accepter un projet/programme. En effet, le niveau d'instruction permet aux producteurs de capter facilement les enseignements et

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

les recommandations des vulgarisateurs. La figure 4 indique que 29,2% des producteurs non scolarisés sont non contractants, tandis que 3,2% de ces producteurs sont contractants. Il indique également que, en ce qui concerne les producteurs ayant un niveau d'études primaire, 65,4% sont non contractants tandis que 11,5% sont contractants. Pour ceux des producteurs ayant le niveau d'études secondaires, 5,4% d'eux sont non contractants contre 48,6% de producteurs contractants. Tous les producteurs ayant un niveau d'études universitaire sont contractants soit environ 36,7%.

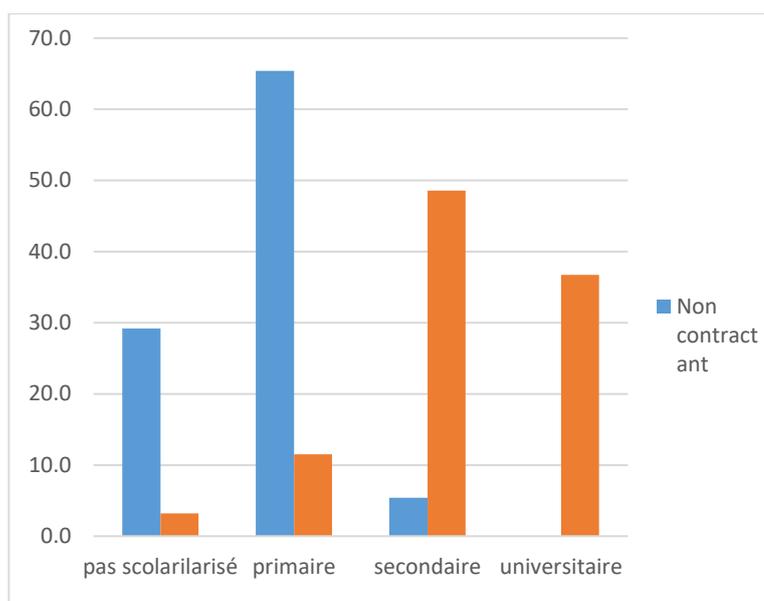


Figure 4: Distribution du niveau d'éducation des producteurs selon la participation au contrat

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Variable organisationnelle

L'appartenance à une Organisation de Producteur (OP) influe sur l'accessibilité à un certain nombre de services. Les services fournis sont liés aux activités relevant de commercialisation (ventes groupées, informations sur les marchés, transports groupés du cacao, stockage), les informations générales, l'approvisionnement en intrants, les conseils techniques et les formations des producteurs.

La figure 5 indique que 94,6% des producteurs contractants appartiennent à une OP tandis que 25,4% des producteurs non contractants appartiennent à une OP. 74,6% des producteurs non contractants n'appartiennent pas à une organisation paysanne contre 5,4% des contractants.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

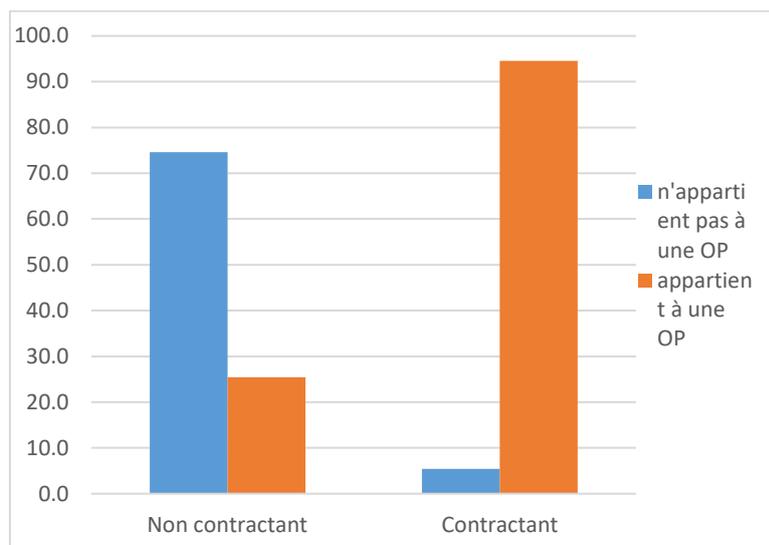


Figure 5: Répartition de l'appartenance OP en fonction de la participation au contrat

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Variable ayant bénéficié d'une formation agricole

Le fait d'avoir bénéficié d'une formation agricole peut avoir une significativité importante sur les performances des producteurs. La figure 6 montre que 91,7% des producteurs contractants enquêtés ont bénéficié d'une formation agricole, et (70,8%) des producteurs non contractants n'ont jamais bénéficié d'une formation agricole. Ceci peut s'expliquer par le fait que les producteurs contractants pour la grande majorité, sont membres d'une coopérative ou d'un GIC.

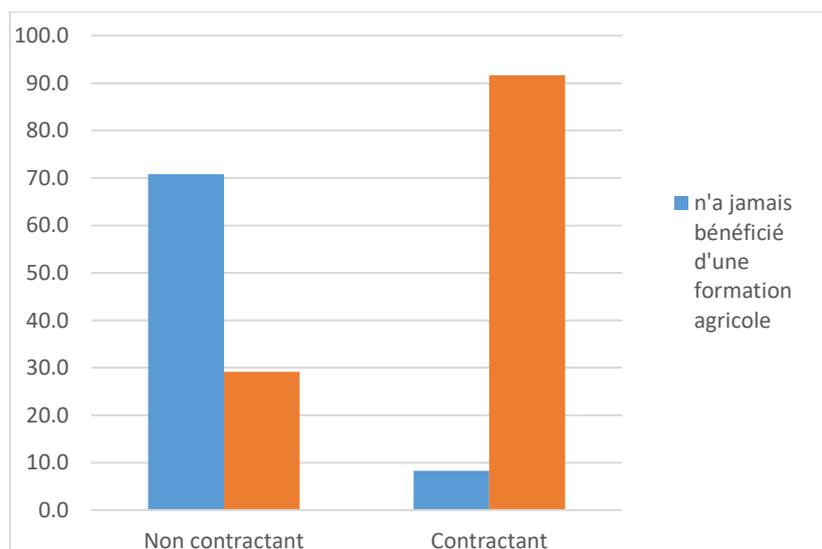


Figure 6: Répartition des producteurs ayant bénéficié au moins d'une formation en agriculture selon la participation au contrat

Source : Construction de l'auteur à partir des données

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

❖ Variable accès au crédit

Selon Folefack (2010) la plus part des producteurs en zone cacaoyère sont très pauvres et rencontre des difficultés à avoir accès aux intrants. La variable accès au crédit est donc très pertinente pour cette étude. La figure 7 montre que les producteurs contractants (62%) ont plus d'accès au crédit que les producteurs non contractants (53,3%). Cette différence est dû au fait que les producteurs contractants bénéficient plus facilement des crédits. Ces crédits proviennent des micro-finances (EBC), des caisses villageoises (CEVCA) et des tontines. Ces résultats impliquent que le manque d'accès au financement pourrait constituer une contrainte majeure à l'amélioration des performances de leurs SAFC.

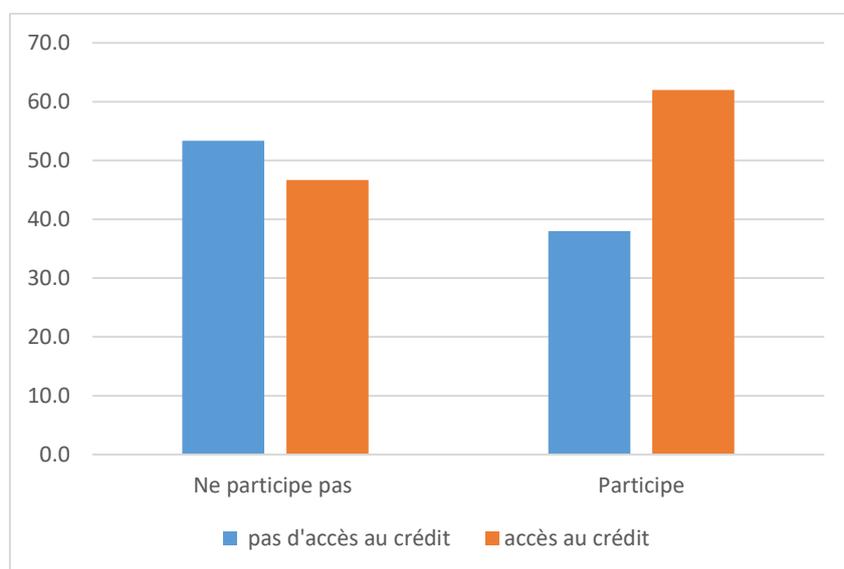


Figure 7: répartition de l'accès au crédit en fonction de la participation des producteurs au contrat

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Variable accès au marché

La figure 8 montre que 82,7% des producteurs contractants ont accès au marché contre 57,9% des producteurs non contractants. Ceci peut s'expliquer par le fait que les producteurs contractants ont déjà une garantie pour la vente de leurs produits contrairement aux producteurs non contractants.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

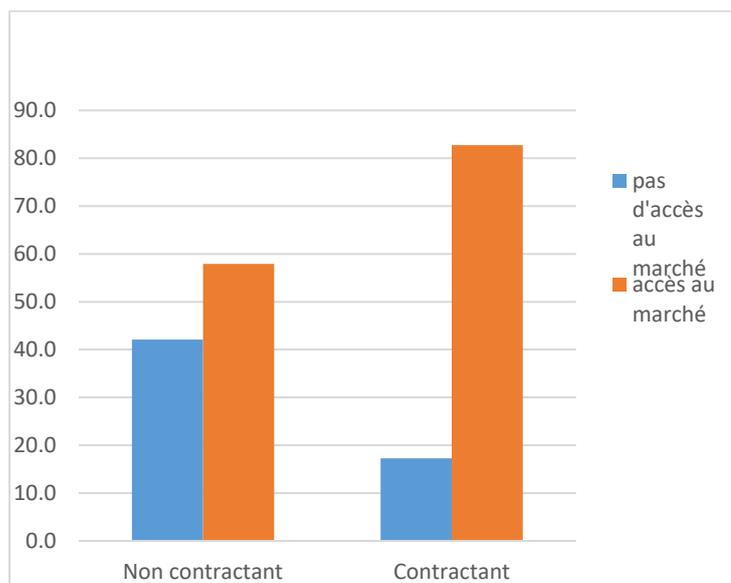


Figure 8: Accès au marché en fonction de la participation au contrat

Source : Construction de l'auteur à partir des données

4.1.2 Statistiques descriptives des caractéristiques des exploitations

❖ La superficie

La superficie moyenne des exploitations est sensiblement de $5,5 \pm 3$ ha tant pour les producteurs contractants que pour les producteurs non contractants (tableau 3).

Tableau 3 : taille des exploitations en Ha

Superficie	Non contractant	contractant
Nb. d'observations	240	313
Minimum	2,000	2,000
Maximum	15,000	15,000
Moyenne	5,256	5,329
Ecart-type	3,205	3,136

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Niveau de production

La production moyenne est de $2168,5 \pm 1685$ kg pour les producteurs non contractants et de $4218,1 \pm 2899,8$ Kg pour les producteurs contractants (tableau 4). On remarque une très grande différence entre les contractants et les non contractants.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Tableau 4: niveau de production en Kg

Production	Non contractant	contractant
Nb. d'observations	240	313
Minimum	600,0	810,0
Maximum	9000,0	21000,0
Moyenne	2168,5	4218,1
Ecart-type	1685,4	2899,8

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Les rendements

Le tableau 5 montre une grande différence sur les rendements moyens entre les contractants et les non contractants. Le rendement moyen des exploitations est de $429,8 \pm 208,1$ Kg/ha pour les producteurs non contractants et de $817 \pm 258,8$ kg/ha pour les producteurs contractants.

Tableau 5 niveau de rendement des exploitations en kg /ha

Rendement	Non contractant	contractant
Nb. d'observations	240	313
Minimum	120,0	270,0
Maximum	1500,0	1600,0
Moyenne	429,8	817,0
Ecart-type	208,1	258,8

Source : Construction de l'auteur à partir des données

Ces rendements peuvent varier en fonction de certaines pratiques agricoles dans les exploitations. Parmi ces pratiques, on peut citer entre autres le désherbage, l'application des engrais et la rémunération de la main d'œuvre

❖ Nombre de désherbage des exploitations selon la participation au contrat

La figure 9 montre que 54% des producteurs contractants font au moins trois fois le désherbage pour une campagne cacaoyère contre 39,6% pour les producteurs non contractants, 41,5% de producteurs contractants font au moins deux fois le désherbage contre 11,7% de producteurs non contractants et la majorité de producteurs non contractants (48,8%) font une fois le désherbage. Ceci peut s'expliquer par le fait que le contrat étant déjà une garantie pour l'écoulement de la production, les producteurs contractants utilisent des mesures incitatives pour l'entretien de leurs exploitations (Nso Ngang et al., 2020). Ces auteurs montrent que le nombre de désherbage améliore les performances productives de l'exploitation. Ceci d'une part, parce que le défrichage permet de réduire la compétition entre la mauvaise herbe et le

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

cacaoyer pour l'eau et les nutriments, et d'autres parts, parce que le non défrichage ne favorise pas un ramassage efficient des cabosses.

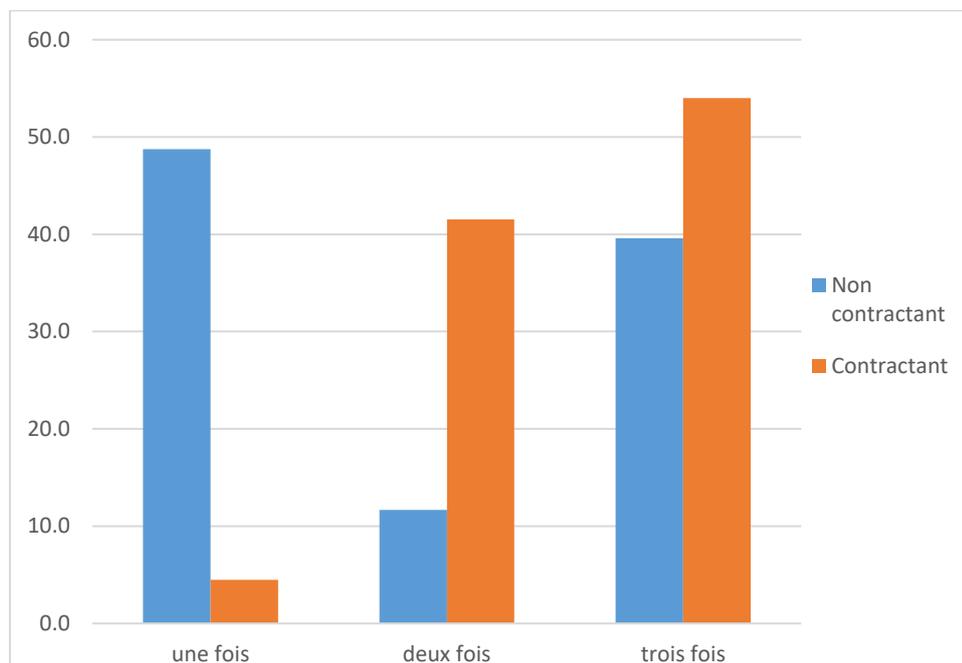


Figure 9: Nombre de désherbage des exploitations selon la participation au contrat

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Type de rémunération de la main d'œuvre en fonction de la participation au contrat

La figure 10 montre que 80,8% des producteurs non contractants utilisent le contrat fixe pour l'entretien de leurs exploitations contre 32,6% pour les producteurs contractants, tandis que 67,4% des producteurs contractants pratiquent le contrat par pourcentage. Ces résultats corrobore avec ceux de Nso Ngang et al. (2020). Ces auteurs ont distingué deux types de rémunération de la main d'œuvre en fonction des contrats de travail entre les exploitants et les ouvriers : le contrat annuel fixe et le contrat par pourcentage de vente de cacao récolté qui situe la rémunération du travailleur entre 20 à 30% du cacao vendu à l'issue de la campagne cacaoyère. Ils ont de ce fait montré que la rémunération par pourcentage est une mesure incitative pour amener les ouvriers à respecter le cahier de charge et surtout, de mener à bien l'ensemble des activités de l'exploitation.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

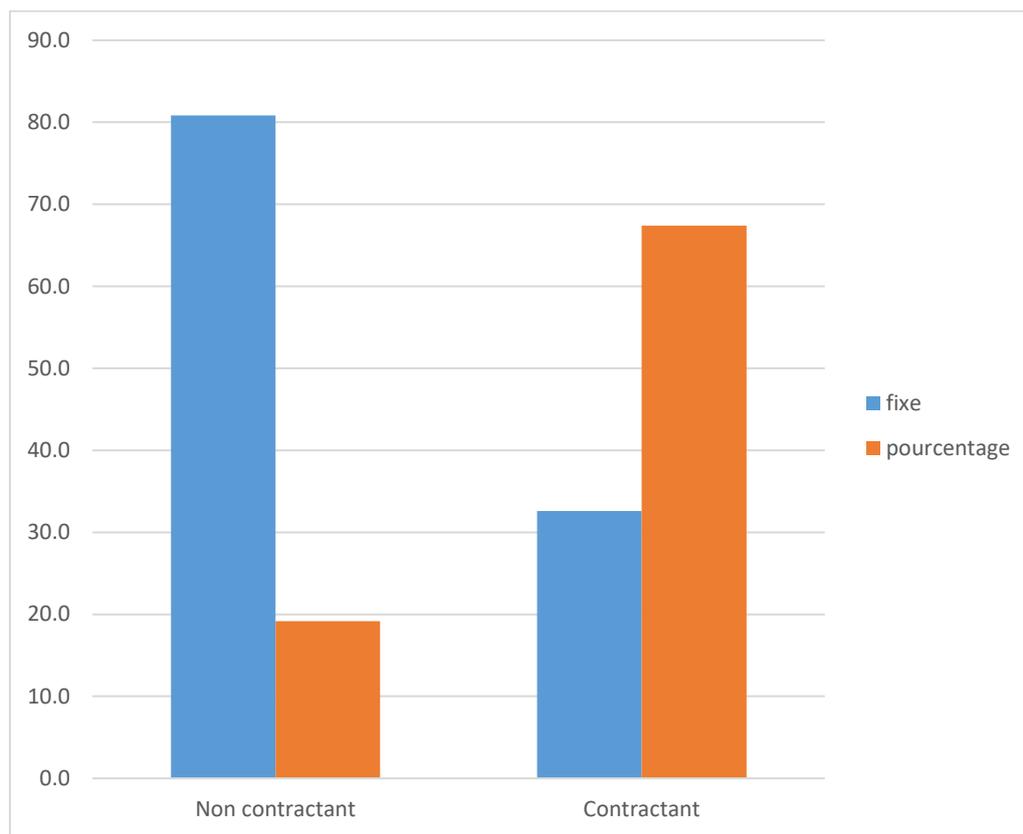


Figure 10: Type de contrat de travail en fonction de la participation au contrat

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Variable gestion de la fertilisation

L'utilisation optimale des fertilisants pourrait permettre d'améliorer le rendement. La figure 11 montre que 89,1% de producteurs contractants utilisent les engrais et 89,2% des producteurs non contractants n'en utilisent pas. Ce résultat suggère que peu de producteurs non contractants utilisent les engrais. Les producteurs contractants utilisent donc plus de fertilisants que les producteurs non contractants. L'utilisation des fertilisants est très pertinente sur la performance des SAFC dans cette étude. Des observations récentes de la zone d'étude ont montré un déclin de fertilité dans cette zone (Achancho, 2006)

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

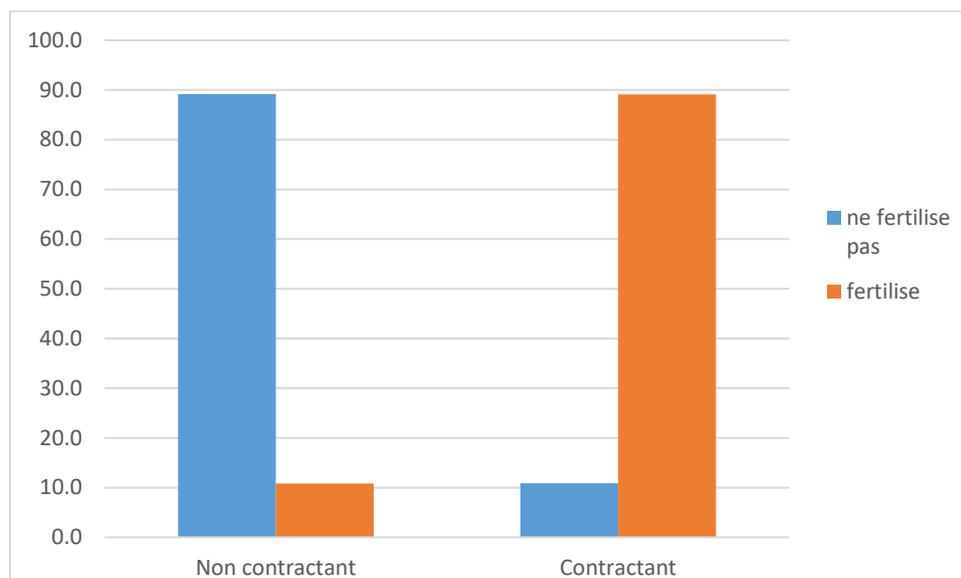


Figure 11: Gestion de la fertilisation en fonction de la contractualisation des producteurs

Source : Construction de l'auteur à partir des données

Les différentes pratiques suscitées occasionnent des coûts. Il s'agit ici des coûts de la main d'œuvres, d'intrants et d'équipements.

❖ Coût de main d'œuvre

Le coût moyen des producteurs contractants sont plus élevé que celui des non contractants. Il ressort du tableau 6 que le coût de la main d'œuvre pour les producteurs non contractants est de $392729,9 \pm 314990,2$ FCFA/an et de $884956,6 \pm 581736,8$ FCFA pour les producteurs contractants.

Tableau 6: coût de la main d'œuvre dans les exploitations en FCFA

Cout de la main d'œuvre	Non contractant	contractant
Nb. d'observations	90000,0	137700,0
Minimum	2430000,0	6342000,0
Maximum	406789,4	1153632,8
Moyenne	392729,9	884956,7
Ecart-type (n-1)	314990,2	581736,8

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Coût des intrants

Tout comme le coût moyen de la main d'œuvre, le coût moyen des intrants des producteurs contractualisés est plus élevé que celui des producteurs non contractualisés (tableau 7).

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Tableau 7: coût des intrants en FCFA

coût des intrants	Non contractant	contractant
Nb. d'observations	240	313
Minimum	12000,0	16200,0
Maximum	543750,0	2536800,0
Moyenne	88722,4	393674,5
Ecart-type	100658,6	380103,1

Source : Construction de l'auteur à partir des données

❖ Coût des équipements

De même, au regard du tableau 8, on remarque que les producteurs contractualisés dépensent plus en équipement que les non contractualisés

Tableau 8: Coût des équipements

Coût des équipements	Non contractant	Contractant
Nb. d'observations	240	313
Minimum	15000,0	20250,0
Maximum	225000,0	525000,0
Moyenne	54213,4	105453,4
Ecart-type	42134,9	72495,1

Source : Construction de l'auteur à partir des données

Variable répartition des producteurs qui commercialisent les fruits des SAFC

La figure 12 montres qu'au sein des producteurs non contractants, 50,4% commercialisent les fruits de l'exploitation et 49,6% ne les commercialisent pas. Par contre, chez les producteurs contractants, 67,4% commercialisent les fruits de l'exploitation tandis que 32,6 % de ces producteurs ne les commercialisent pas.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

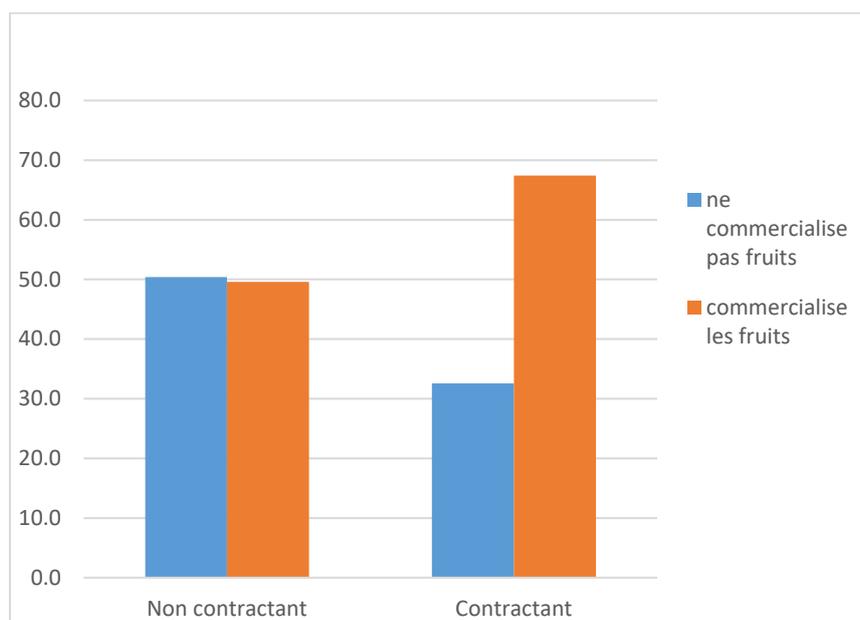


Figure 12: Répartition des producteurs qui commercialisent les fruits des SAFC selon la participation au contrat

Source : Construction de l'auteur à partir des données

En ce qui concerne les revenus, les SAFC produisent un revenu moyen $5774432,6 \pm 4420374,7$ FCFA pour les producteurs contractualisés contre $2575037,5 \pm 2109933,9$ FCFA pour les non contractualisés (tableau 9)

Tableau 9: Revenu issus du SAFC selon la participation à l'AC

Revenus SAFC	Non contractant	Contractant
Nb. d'observations	240	313
Minimum	600000,0	810000,0
Maximum	12150000,0	31710000,0
Moyenne	2575037,5	5774432,6
Ecart-type	2109933,9	4420374,7

Source : Construction de l'auteur à partir des données

Section II. Evaluation d'impact

Déterminants de la participation à l'agriculture contractuelle

Les résultats de l'estimation Probit de la participation à l'agriculture contractuelle montrent que la superficie, la taille des parcelles, le rendement, la formation agricole, le nombre de désherbage, l'appartenance à une organisation des producteurs et le revenu déterminent la

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

participation à l'AC. Le nombre de désherbage influence négativement la participation à l'AC. L'effet marginal de cette variable (Tableau 10) indique qu'elle réduit suffisamment (39%) la probabilité qu'un producteur participe à l'AC. En ce qui concerne la superficie, elle indique que plus la superficie est grande, plus l'agriculteur est susceptible de se contractualiser. L'effet marginal indique ici que la superficie augmente la participation de l'AC de 39%. Quant à la formation des producteurs à l'application des bonnes pratiques, l'estimation Probit indique qu'elle a un effet positif sur la participation à l'AC. L'effet marginal de cette variable indique qu'elle augmente la participation à AC de 50% avec le nombre de désherbage. En définitive, le niveau de revenu détermine positivement la participation à la contractualisation l'adoption de la nouvelle technologie.

Tableau 10 : Déterminant de la Participation à l'agriculture contractuelle

Probit regression			
			Number of obs = 553
			Wald chi2(14) = 164.48
			Prob > chi2 = 0.0000
			Pseudo R2 = 0.6510
			Log likelihood = -131.77858
Variables	Coef.	Std. Err	P> z
contrat			
sex	-.2916461	.1914649	0.128
age	.0096296	.0081595	0.238
sup	1.144849	.8851176	0.000
yield	.0037444	.0009081	0.000
OP	.4027759	.5954249	0.089
acmarch	.1291445	.5835231	0.825
marstat	-.1007991	.1034495	0.330
nivsco	.2489573	.1800777	0.167
formagri	1.372936	.391141	0.000
nbdesher	-1.1642	.1978227	0.000
ventfruit	-.1586257	.2296875	0.490
fertilizer	.0471412	.2793486	0.006
acccred	.2807414	.3489673	0.421
revsafc	6.03e-06	5.22e-06	0.000
_cons	-4.202164	1.073444	0.000

Source : Construction de l'auteur à partir des données

*** significant at 1%; ** significant at 5%; * significant at 10%

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Par ailleurs, la distribution des " scores de propension " entre les deux groupes de producteurs de cacao est présentée dans la figure 13, qui montre clairement la différence de distribution entre les groupes de traitement et de contrôle.

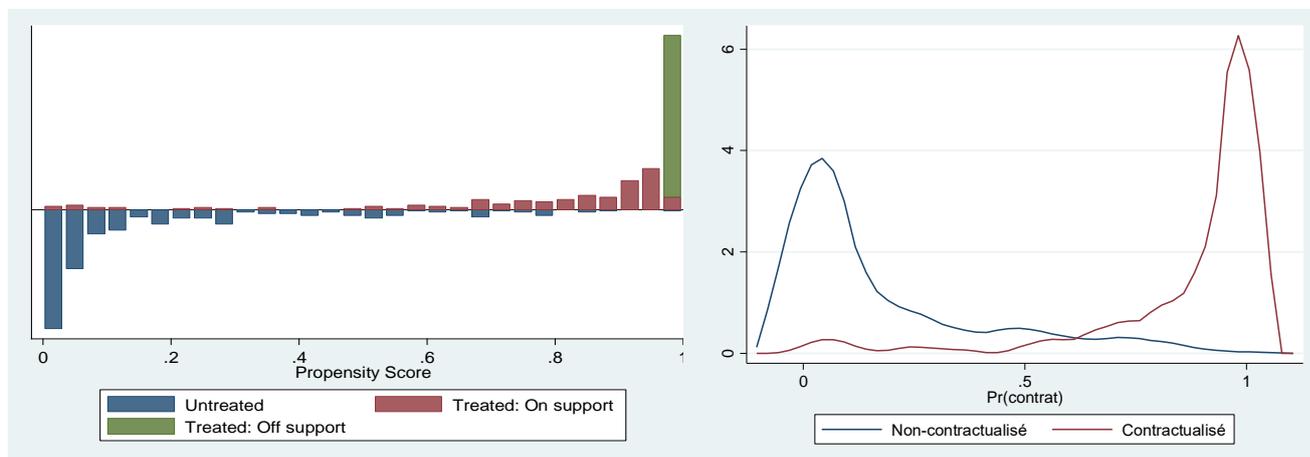


Figure 13: distribution du score de propension entre les deux groupes de producteurs de cacao

Source : Construction de l'auteur à partir des données

Effet moyen de la participation à l'AC

Sur la base des correspondances entre le Kernel et les cinq voisins les plus proches, l'effet moyen du traitement est de 1310441,7 FCFA. Les producteurs contractualisés génèrent un revenu supplémentaire de 1310441,7 FCFA par rapport aux non contractualisés (tableau). Cela atteste effectivement de la relation de cause à effet entre l'agriculture contractuelle et les revenus SAFC. Ce résultat est obtenu avec 213 observations. En effet, 100 observations du groupe de traitement n'ont pas pu être appariées avec des observations du groupe de contrôle (tableau 7). Dans l'échantillon non apparié, les rendements montraient déjà une forte différence entre les deux groupes (tableau 11).

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Tableau 11: l'effet marginal

Y = Pr (Part) (predict)	
.71221114	
Variable	dF/dx
Sex*	-.0980803
age	.0032844
sup	.3904775
yield	.0012771
OP*	-.1352351

Source : Construction de l'auteur à partir des données

Tableau 12 :

variables	Unmatched samples		P-value	Matched by Kernel		P-value	Matched by the 5 closest neighbours method		P-value
	Mean			Mean			Mean		
	Treated	control		Treated	control		Treated	control	
AcMarch*	-.044193								
marstat	-.0343799								
nivscob	.0849128								
formagri*	-.0514128								
Nbdesher*	-.3970777		0.000	1	.	0.000	0.000	0.000	.
ventfruit	-.0535998	.58159	38.5	.54491	.49735	0.87	.544	.633	0.100
sex	.3823								
Fertilizer*	.0162025	39.745	.228	41.623	33.662	0.000	41.623	39.564	0.144
age	41.819								
Accred*	.0989509	.842	.394	.897	1.093	0.000	.897	.963	0.015
sup	.862								
revsafc	2.06e-06	666.33	0.000	1046.5	1147.9	0.000	1046.5	1087.7	0.101
yield	1336.6								
OP	.619	.456	0.000	.443	.377	0.001	.443	.358	0.108
acmarch	2.830	2.799	0.715	2.874	2.517	-8.0	2.874	2.971	0.366
marstat	1.779	1.769	0.821	1.754	1.928	0.000	1.754	1.941	0.000
nivscob	.916	.610	0.000	.880	.546	0.000	.880	.725	0.000
formagri	2.319	2.179	0.013	2.245	2.684	0.000	2.245	2.583	0.000
nbdesher	.674	.493	0.000	.526	.268	0.000	.526	.374	0.005
ventfruit	.891	.673	0.000	.844	.582	0.000	.844	.827	0.680
fertilizer	.881	.552	0.000	.832	.523	0.000	.832	.705	0.006

Source : Construction de l'auteur à partir des données

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

CONCLUSION

Pour l'analyse, le PSM avec consolidation des résultats par le Kernel et les cinq plus proches voisins ont permis d'estimer l'effet moyen du traitement. Ce dernier, fait état d'une différence de 1310441,7 FCFA pour les producteurs contractualisés. Résultat majeur de cette étude, il nous a permis de confirmer notre hypothèse à savoir la contractualisation améliore le bien-être des producteurs. Par ailleurs, sur la base de l'estimation de la probabilité de contractualisation, la superficie, la taille des parcelles, le rendement, la formation agricole, le nombre de désherbage, l'appartenance à une organisation des producteurs et le revenu déterminent la participation à l'AC.

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de ce travail, il a été question d'évaluer l'impact agriculture contractuelle du cacaoyer sur le bien être des producteurs au Cameroun. L'Agriculture Contractuelle est considérée comme un outil de développement rural facilitant le lien entre les producteurs et les marchés agricoles. Le bien-être quant à lui a été présenté comme un concept multidimensionnel qui suppose le bonheur. Les contrats agricoles sont élaborés pour remédier à diverses imperfections de marchés telles que les coûts de transaction élevés, l'asymétrie de l'information et les marchés manquants. Le manque d'informations sur les techniques de production, les opportunités de marché et l'accès au crédit sont les principales contraintes auxquelles font face ces petits producteurs. Ces problèmes sont perceptibles au Cameroun au niveau des exploitants des SAFC. les producteurs SAFC sont confrontés à plusieurs défis, notamment la mauvaise connaissance des bonnes pratiques agricoles, des compétences limitées en gestion de leurs exploitations et la difficulté d'accès au crédit, au marché et aux services de vulgarisation. Ces obstacles entravent le bien-être des producteurs à travers un niveau très bas des revenus.

De nombreuses études indiquent que l'agriculture contractuelle est fondamentalement ancrée sur les théories des contrats. Deux «écoles» analytiques se consacrent particulièrement à l'exploration de cette notion en analysant les dispositifs de coordination comme des systèmes d'obligations issus d'accords de volontés. L'AC est une forme d'intégration verticale des filières agricoles qui confère à une entreprise un contrôle plus étroit sur le processus de production, mais également sur la quantité, la qualité, les caractéristiques et le calendrier de ce qui est produit.

L'objectif principal de cette étude était d'évaluer l'impact de l'agriculture contractuelle sur le bien-être des producteurs dans les systèmes agroforestiers cacaoyers (SAFC) au Cameroun. Pour y parvenir, nous avons estimé un modèle Probit pour déterminer s'il existe une quelconque contrainte pour les agriculteurs à participer au programme de contrat. Dans ce modèle, une variable fictive sert de variable dépendante, qui prend la valeur 1 si le producteur participe à un contrat et 0 sinon. A partir d'un échantillon de 553 producteurs du département du Mbam et Kim dans la région du Centre Cameroun, nous avons appliqué des modèles d'appariement des variables instrumentales et des scores de propension pour corriger le biais de sélection. Ensuite,

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

nous avons analysé le lien entre la participation à l'agriculture contractuelle et diverses variables de résultats telles que le revenu des cultures

Il ressort des résultats qu'avec une différence statistique de 1310441,7 FCFA, l'AC améliore le bien-être des producteurs. En outre, les rendements de cacao, la superficie de l'exploitation, la la formation agricole, le nombre de désherbage par campagne et le revenu SAFC sont les principaux déterminants de cette agriculture contractuelle.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Références Bibliographiques

- Abebe, G.K., Bijman, J., Kemp, R., Omta, O., Tsegaye, A., 2013. Contract farming configuration: Smallholders' preferences for contract design attributes. *Food Policy* 40, 14–24. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2013.01.002>
- Akerlof, G.A., 1970. The market for “lemons”: Quality uncertainty and the market mechanism. *Quarterly J. Econ.* 83, 488–500.
- Alchian, A.A., Demsetz, H., 1972. Production, information costs, and economic organization. *Am. Econ. Rev.* 62, 777–795.
- Angelsen, A., Wunder, S., 2003. Exploring the forest–poverty link: key concepts, issues and research implications. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Arrow, K.J., Minhas, H.B., Chenery, B.S., Solow, R.M., 1961. Capital-labor substitution and economic efficiency. *Rev. Econ. Stat.* 225–250.
- Ashraf, N., Giné, X., Karlan, D., 2009. Finding Missing Markets (and a disturbing epilogue): Evidence from an Export Crop Adoption and Marketing Intervention in Kenya. *Am. J. Agric. Econ.* 91, 973–990.
- Assassi, S., 2017. L'agriculture contractuelle dans la filière tomate industrielle: logiques d'acteurs et effets sur leurs performances. Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Alger.
- Ba, H.A., de Mey, Y., Thoron, S., Demont, M., 2019. Inclusiveness of contract farming along the vertical coordination continuum: Evidence from the Vietnamese rice sector. *Land Use Policy* 87, 104050-. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2019.104050>
- Badouin, R., 1985. Le développement agricole en Afrique tropical, Cujas. ed. Paris.
- Banerjee, A.V., Duflo, E., 2009. L'approche expérimentale en économie du développement. *Rev. Déconomie Polit.* 119, 691. <https://doi.org/10.3917/redp.195.0691>
- Bannor, R.K., Oppong-Kyeremeh, H., Adjei-Addo, E., 2017. Improving the income of small scale rice producers through outgrower scheme in the volta region of Ghana. *Indian J. Econ. Dev.* 13, 584–590.
- Barrett, C.B., Bachke, M.E., Bellemare, M.F., Michelson, H.C., Narayanan, S., Walker, T.F., 2012. Smallholder Participation in Contract Farming: Comparative Evidence from Five Countries. *World Dev.* 40, 715–730. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2011.09.006>
- Bellemare, M.F., 2015. Contract Farming: What's In It for Smallholder Farmers in Developing Countries? *Choices* 30, 1–4.
- Bellemare, Marc F., 2012. As You Sow, So Shall You Reap: The Welfare Impacts of Contract Farming. *World Dev.* 40, 1418–1434. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2011.12.008>
- Bellemare, Marc F., 2012. As you sow, so shall you reap: The welfare impacts of contract farming. *World Dev.* 40, 1418–1434.
- Bellemare, M.F., Bloem, J.R., 2018a. Does contract farming improve welfare? A review. *World Dev.* 112, 259–271. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.08.018>
- Bellemare, M.F., Bloem, J.R., 2018b. Does contract farming improve welfare? A review. *World Dev.* 112, 259–271. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.08.018>
- Bellemare, M.F., Lim, S., 2018. In All Shapes and Colors: Varieties of Contract Farming. *Appl. Econ. Perspect. Policy* 40, 379–401. <https://doi.org/10.1093/aapp/ppy019>
- Bijman, J., n.d. Contract Farming in Developing Countries 33.
- Boarini, R., Johansson, Å., d'Ercole, M.M., 2006. Alternative measures of well-being.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS À BASE DE CACAO AU CAMEROUN

- Boissin, O., 1999. La construction des actifs spécifiques : une analyse critique de la théorie des coûts de transaction. *Rev. D'économie Ind.* 90, 7–24. <https://doi.org/10.3406/rei.1999.1761>
- Boissinot, A., 2010. L'influence de l'asymétrie d'information entre chargeur et prestataires de services logistiques dans l'industrie automobile. *Logistique Manag.* 18, 85–96. <https://doi.org/10.1080/12507970.2010.11516971>
- Bolwig, S., Gibbon, P., Jones, S., 2009. The economics of smallholder organic contract farming in tropical Africa. *World Dev.* 37, 1094–1104.
- Brink, D., 2007. Mill's moral and political philosophy. plato.stanford.edu.
- Brousseau, E., 1997. Théorie des contrats, coordination interentreprises et frontières de la firme. *Front. Firme.*
- Brousseau, Eric, 1997. Théorie des contrats, coordination interentreprises et frontières de la firme. *Front. Firme.*
- Brousseau, E., 1993. L'économie des contrats: technologies de l'information et coordination interentreprises. Paris Dauphine University.
- Brousseau, E., Glachant, J.-M., 2000. Introduction : Économie des contrats et renouvellements de l'analyse économique. *Rev. D'économie Ind.* 92, 23–50. <https://doi.org/10.3406/rei.2000.1033>
- Cahyadi, E.R., Waibel, H., 2016. Contract Farming and Vulnerability to Poverty among Oil Palm Smallholders in Indonesia. *J. Dev. Stud.* 52, 681–695. <https://doi.org/10.1080/00220388.2015.1098627>
- Catelo, M.A.O., Costales, A., 2008. Contract farming and other market institutions as mechanisms for integrating smallholder livestock producers in the growth and development of the livestock sector in developing countries. *FAO -Poor Livest. Policy Initiat. PPLPI Work. Pap.* 45, 1–75.
- Chanson, G., 2014. Externalisation et théorie des coûts de transaction : analyser un phénomène dynamique avec une théorie statique? *Manag. Int.* 18, 181–194. <https://doi.org/10.7202/1024202ar>
- Coase, R.H., 1960. The problem of social cost, in: *Classic Papers in Natural Resource Economics*. Springer, pp. 87–137.
- Coase, R.H., 1937. The Nature of the Firm. *Economica* 4, 386–405. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0335.1937.tb00002.x>
- Cyert, R.M., March, J.G., 1963. *A behavioral theory of the firm*. Englewood Cliffs, NJ.
- Da Silva, C.A., Ranking, M., 2013. Contract farming for inclusive market access. *Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)*.
- Dedehouanou, S.F.A., Swinnen, J., Maertens, M., 2013a. Does Contracting Make Farmers Happy? Evidence from Senegal. *Rev. Income Wealth* 59, S138–S160. <https://doi.org/10.1111/roiw.12041>
- Dedehouanou, S.F.A., Swinnen, J., Maertens, M., 2013b. Does Contracting Make Farmers Happy? Evidence from Senegal. *Rev. Income Wealth* 59, S138–S160. <https://doi.org/10.1111/roiw.12041>
- Demsetz, H., 1988. The Theory of the Firm Revisited. *J. Law Econ. Organ.* 4, 141–161.
- Dolan, C., Humphrey, J., 2000. Governance and Trade in Fresh Vegetables: The Impact of UK Supermarkets on the African Horticulture Industry. *J. Dev. Stud.* 37, 147–176. <https://doi.org/10.1080/713600072>
- Easterlin, R.A., 2001. Life cycle welfare: Trends and differences. *J. Happiness Stud.* 2, 1–12.
- Eaton, C., Shepherd, A., 2001. Contract farming: partnerships for growth. *Food & Agriculture Org.*

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

- Eaton, C., Shepherd, A.W., 2002. L'agriculture contractuelle: Des partenariats pour la croissance.
- Eisenhardt, K.M., 1989. Agency theory: An assessment and review. *Acad. Manage. Rev.* 14, 57–74.
- Fama, E.F., Jensen, M.C., 1983. Separation of Ownership and Control. *J. Law Econ.* 26, 301–325.
- FAO, 2017. Intensification de la production durable et développement des chaînes de valeurs en Afrique.
- Frey, B.S., Stutzer, A., 2002. What can economists learn from happiness research? *J. Econ. Lit.* 40, 402–435.
- Ghertman, M., Groupe, H., 1998. Applications pratiques de la théorie des coûts de transaction. Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
- Goldsmith, Arthur, 1985. The private sector and rural development: Can agribusiness help the small farmer? *World Dev.* 13, 1125–1138. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(85\)90031-2](https://doi.org/10.1016/0305-750X(85)90031-2)
- Goldsmith, Artur, 1985. The private sector and rural development: can agribusiness help the small farmer? *World Dev.* 13, 1125–1138.
- Gorman, W.M., 1953. Community Preference Fields. *Econometrica* 21, 63–80. <https://doi.org/10.2307/1906943>
- Grossman, S.J., Hart, O.D., 1992. An analysis of the principal-agent problem, in: *Foundations of Insurance Economics*. Springer, pp. 302–340.
- Heckman, J., Ichimura, H., Smith, J., Todd, P., 1998. Characterizing selection bias using experimental data. *Econometrica* 1017–1098.
- Herrmann, Raoul T, 2017. Large-scale agricultural investments and smallholder welfare: A comparison of wage labor and outgrower channels in Tanzania. *World Dev.* 90, 294–310.
- Herrmann, Raoul T., 2017. Large-Scale Agricultural Investments and Smallholder Welfare: A Comparison of Wage Labor and Outgrower Channels in Tanzania. *World Dev.* 90, 294–310. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2016.10.007>
- Hobbs, J.E., Young, L., 2001. Vertical linkages in agri-foods supply chains in Canada and the United States, Publication. The Branch, Ottawa.
- Isager, L., Fold, N., Nsindagi, T., 2018. The Post-Privatization Role of Out-growers' Associations in Rural Capital Accumulation: Contract Farming of Sugar Cane in Kilombero, Tanzania. *J. Agrar. Change* 18, 196–213.
- Jensen, C., Meckling, H., 1976. Theory of the firm: Managerial Behavior, Agency costs and Ownership structure. *J. Financ. Econ.* 3, 305–360.
- Jensen, M.C., 1983. Organization Theory and Methodology. *Account. Rev.* 319–339. <https://doi.org/10.2139/ssrn.94036>
- Key, N., 2005. How much do farmers value their independence? *Agric. Econ.* 33, 117–126.
- Key, N., Runsten, D., 1999. Contract Farming, Smallholders, and Rural Development in Latin America: The Organization of Agroprocessing Firms and the Scale of Outgrower Production. *World Dev.* 27, 381–401. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(98\)00144-2](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(98)00144-2)
- Khan, M.F., Nakano, Y., Kurosaki, T., 2019a. Impact of contract farming on land productivity and income of maize and potato growers in Pakistan. *Food Policy.* <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2019.04.004>
- Khan, M.F., Nakano, Y., Kurosaki, T., 2019b. Impact of contract farming on land productivity and income of maize and potato growers in Pakistan. *Food Policy* 85, 28–39.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

- Kirsten, J., Sartorius, K., 2002. Linking agribusiness and small-scale farmers in developing countries: is there a new role for contract farming? *Dev. South. Afr.* 19, 503–529.
- Little, P.D., Watts, M., 1994. *Living under contract: contract farming and agrarian transformation in sub-Saharan Africa.* Univ of Wisconsin Press.
- MacDonald, J., Perry, J., Ahearn, M., Banker, D., Chambers, W., Dimitri, C., Key, N., Nelson, K., Southard, L., 2004. *Contracts, Markets, and Prices: Organizing the Production and Use of Agricultural Commodities* 81.
- Maertens, M., Vande Velde, K., 2017a. Contract-farming in Staple Food Chains: The Case of Rice in Benin. *World Dev.* 95, 73–87. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.02.011>
- Maertens, M., Vande Velde, K., 2017b. Contract-farming in Staple Food Chains: The Case of Rice in Benin. *World Dev.* 95, 73–87. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.02.011>
- Martin, G., 2010. La nouvelle économie institutionnelle. *Idées Économiques Soc.* N° 159, 35. <https://doi.org/10.3917/idee.159.0035>
- Masakure, O., Henson, S., 2005. Why do small-scale producers choose to produce under contract? Lessons from nontraditional vegetable exports from Zimbabwe. *World Dev.* 33, 1721–1733. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2005.04.016>
- Ménard, C., 2004. The Economics of Hybrid Organizations. *J. Institutional Theor. Econ.* 160, 345–376. <https://doi.org/10.1628/0932456041960605>
- Michelson, H.C., 2013. Small farmers, NGOs, and a Walmart world: Welfare effects of supermarkets operating in Nicaragua. *Am. J. Agric. Econ.* 95, 628–649.
- Mighell, R.L., Jones, L.A., 1963. *Vertical coordination in agriculture.* Farm Economics Division, Economic Research Service, US Department of Agriculture.
- Minot, N., Sawyer, B., 2016. Contract farming in developing countries: Theory, practice, and policy implications. *Innov. Incl. Value Chain Dev. Successes Chall. Int. Food Policy Res. Inst. Wash. DC* 127–155.
- Minten, B., Randrianarison, L., Swinnen, J.F.M., 2009. Global Retail Chains and Poor Farmers: Evidence from Madagascar. *World Dev.* 37, 1728–1741. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.08.024>
- Mishra, A.K., Kumar, A., Joshi, P.K., D’Souza, A., 2018a. Cooperatives, contract farming, and farm size: The case of tomato producers in Nepal. *Agribusiness* 34, 865–886. <https://doi.org/10.1002/agr.21563>
- Mishra, Ashok K., Kumar, A., Joshi, P.K., D’souza, A., 2016. Impact of contracts in high yielding varieties seed production on profits and yield: The case of Nepal. *Food Policy* 62, 110–121. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2016.05.005>
- Mishra, Ashok K., Kumar, A., Joshi, P.K., D’souza, A., 2016. Impact of contracts in high yielding varieties seed production on profits and yield: The case of Nepal. *Food Policy* 62, 110–121.
- Mishra, A.K., Rezigis, A.N., Tsionas, M.G., 2018b. Estimating Technical Efficiency and Production Risk under Contract Farming: A Bayesian Estimation and Stochastic Dominance Methodology. *J. Agric. Econ.* 70, 353–371. <https://doi.org/10.1111/1477-9552.12291>
- Miyata, S., Minot, N., Hu, D., 2009a. Impact of Contract Farming on Income: Linking Small Farmers, Packers, and Supermarkets in China. *World Dev.* 37, 1781–1790. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.08.025>
- Miyata, S., Minot, N., Hu, D., 2009b. Impact of contract farming on income: linking small farmers, packers, and supermarkets in China. *World Dev.* 37, 1781–1790.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS À BASE DE CACAO AU CAMEROUN

- Ncube, D., 2020. The Importance of Contract Farming to Small-scale Farmers in Africa and the Implications for Policy: A Review Scenario. *Open Agric. J.* 14, 59–86. <https://doi.org/10.2174/1874331502014010059>
- Nganga, K.A.G., 2008. Une approche de mesure du bien-etre des enfants et de la pauvreté des ménages au Congo (Mémoire d'obtention du Diplôme d'ingénieur statisticien). Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA), Yaoundé-Cameroun.
- Nickanor, N., Kazembe, L.N., Crush, J., Wagner, J., 2020. Revisiting the African supermarket revolution: The case of Windhoek, Namibia. *Dev. South. Afr.* 1–18. <https://doi.org/10.1080/0376835X.2020.1819774>
- Nso Ngang, A., 2015. Contrat de travail agricole et performance des systèmes agroforestiers à base de cacao dans la zone du Mbam et Kim (Centre-Cameroun) (Mémoire de master). YaoundéII-Soa, Yaoundé-Cameroun.
- Nso Ngang, A., Kamdem, C.B., Kaldjob Mbeh, C.B., Pedelahore, P., Onana, D., Akoa Etoa, J.M., 2020. Contrat de travail et performance des exploitations cacaoyères dans le Mbam et Kim au Cameroun. *Afr. J. Agric. Resour. Econ.* Vol. 15, 111–126.
- Nussbaum, M., 2000. Women's capabilities and social justice. *J. Hum. Dev.* 1, 219–247.
- O'Connor, A., 2018. Strengthening Conservation through localized definitions of Wellbeing: understanding what is meant by 'a good life' in Namibia's Zambezi Region (Master of arts in the Faculty of graduate and postdoctoral studies (Resources, Environment, and Sustainability)). University of British Columbia, Columbia.
- Otsuka, K., Nakano, Y., Takahashi, K., 2016. Contract Farming in Developed and Developing Countries. *Annu. Rev. Resour. Econ.* 8, 353–376. <https://doi.org/10.1146/annurev-resource-100815-095459>
- Panda, B., Leepsa, N.M., 2017. Agency theory: Review of Theory and Evidence on Problems and Perspectives. *Indian J. Corp. Gov.* 10, 74–95. <https://doi.org/10.1177/0974686217701467>
- Pelletier, G.-R., 2009. Théorie du bien-être et politique économique. *Actual. Économique* 54, 59–76. <https://doi.org/10.7202/800758ar>
- Porter, G., Phillips-Howard, K., 1997. Comparing contracts: An evaluation of contract farming schemes in Africa. *World Dev.* 25, 227–238. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(96\)00101-5](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(96)00101-5)
- Prescott-Allen, R., 2001. *The wellbeing of nations*. Island Press.
- Prowse, M., 2013. L'agriculture contractuelle dans les pays en développement: une revue de littérature, AFD. ed, A savoir. France.
- Prowse, M., 2012. L'agriculture contractuelle dans les pays en développement - une revue de littérature, AFD. ed, Agence Française de Développement.
- Ragasa, C., Lambrecht, I., Kufoalor, D.S., 2018. Limitations of Contract Farming as a Pro-poor Strategy: The Case of Maize Outgrower Schemes in Upper West Ghana. *World Dev.* 102, 30–56. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.09.008>
- Rao, E.J.O., Qaim, M., 2011. Supermarkets, Farm Household Income, and Poverty: Insights from Kenya. *World Dev.* 39, 784–796. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2010.09.005>
- Reardon, T., Barrett, C.B., Berdegue, J.A., Swinnen, J.F.M., 2009. Agrifood Industry Transformation and Small Farmers in Developing Countries. *World Dev.* 37, 1717–1727. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2008.08.023>
- Rehber, E., 2007. *Contract Farming: Theory and Practice*, ICFAI Books. The ICFAI University Press, India.
- Reynaud, B., 1988. Le contrat de travail dans le paradigme standard. *Rev. Fr. Déconomie* 3, 157–194. <https://doi.org/10.3406/rfec.1988.1197>

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS À BASE DE CACAO AU CAMEROUN

- Robert, W., 1968. The theory of syndicates. *Econometrica* 36, 119–132.
- Rondhi, M., Aji, J., Hasan, A., Yanuarti, R., 2020. Factors Affecting Farmers' Participation in Contract Farming: The Case of Broiler Sector in Indonesia. *Trop. Anim. Sci. J.* 43, 183–190.
- Ross, S.A., 1973. The economic theory of agency: The principal's problem. *Am. Econ. Rev.* 63, 134–139.
- Ruf, F.O., 2011. The Myth of Complex Cocoa Agroforests: The Case of Ghana. *Hum. Ecol.* 39, 373–388. <https://doi.org/10.1007/s10745-011-9392-0>
- Russell, D., Franzel, S., 2004. Trees of prosperity: Agroforestry, markets and the African smallholder. *Agrofor. Syst.* 61, 345–355.
- Saenger, C., Torero, M., Qaim, M., 2014. Impact of third-party contract enforcement in agricultural markets—A field experiment in Vietnam. *Am. J. Agric. Econ.* 96, 1220–1238.
- Schipmann, C., Qaim, M., 2010. Spillovers from modern supply chains to traditional markets: product innovation and adoption by smallholders. *Agric. Econ.* 41, 361–371.
- Sen, A., 1993. Capability and well-being. *Qual. Life* 30, 270–293.
- Setboonsarng, S., 2008. Rice Contract Farming in Lao PDR: Moving from Subsistence to Commercial Agriculture 24.
- Sexton, D., Guittard, B., Robin, G., Yumbla, M. rosa, Apedo, D.K., Brun, J.M., Bani, S., 2014. A quelles conditions l'agriculture contractuelle peut-elle favoriser les agricultures paysannes du Sud ?
- Simmons, P., Winters, P., Patrick, I., 2005. An analysis of contract farming in East Java, Bali, and Lombok, Indonesia. *Agric. Econ.* 33, 513–525. <https://doi.org/10.1111/j.1574-0864.2005.00096.x>
- Simon, H.A., 1976. From substantive to procedural rationality, in: *25 Years of Economic Theory*. Springer, pp. 65–86.
- Singh, S., 2002a. Contracting Out Solutions: Political Economy of Contract Farming in the Indian Punjab. *World Dev.* 30, 1621–1638. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(02\)00059-1](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(02)00059-1)
- Singh, S., 2002b. Multi-national corporations and agricultural development: a study of contract farming in the Indian Punjab. *J. Int. Dev.* 14, 181–194. <https://doi.org/10.1002/jid.858>
- Singh, S., 2002c. Contracting out solutions: Political economy of contract farming in the Indian Punjab. *World Dev.* 30, 1621–1638.
- Singh, S., 2002d. Multi-national corporations and agricultural development: a study of contract farming in the Indian Punjab. *J. Int. Dev.* 14, 181–194.
- Soro, G.A., 2019. Une Revue Des Approches Et Methodes D'évaluation D'impact Appliquées En Microfinance. *Eur. Sci. J. ESJ* 15, 272–300. <https://doi.org/10.19044/esj.2019.v15n13p272>
- Stiglitz, J.E., Sen, A., Fitoussi, J.-P., 2009. Report by the commission on the measurement of economic performance and social progress. Citeseer.
- Swinnen, J.F.M., Maertens, M., 2007. Globalization, privatization, and vertical coordination in food value chains in developing and transition countries: Globalization, privatization, and vertical coordination in food value chains in developing and transition countries. *Agric. Econ.* 37, 89–102. <https://doi.org/10.1111/j.1574-0862.2007.00237.x>
- Todomé, L., Lejars, C., Hamimaz, R., 2019. Les contrats agricoles affectent-ils différemment les producteurs et les productrices ? Cas de la filière riz au Bénin. *Altern. Rural.* 7, 1–15.

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

- Vaast, P., Somarriba, E., 2014. Trade-offs between crop intensification and ecosystem services: the role of agroforestry in cocoa cultivation. *Agrofor. Syst.* 88, 947–956. <https://doi.org/10.1007/s10457-014-9762-x>
- Vicol, M., 2019. Potatoes, Petty Commodity Producers and Livelihoods: Contract farming and agrarian change in Maharashtra, India. *J. Agrar. Change* 19, 135–161. <https://doi.org/10.1111/joac.12273>
- Wainaina, P.W., Okello, J.J., Nzuma, J.M., 2014. Blessing or Evil? Contract Farming, Smallholder Poultry Production and Household Welfare in Kenya. *Q. J. Int. Agric.* 53, 319–340.
- Wang, H.H., Wang, Y., Delgado, M.S., 2014. The Transition to Modern Agriculture: Contract Farming in Developing Economies. *Am. J. Agric. Econ.* 96, 1257–1271. <https://doi.org/10.1093/ajae/aau036>
- Warnig, M., Key, N., 2002. The Social Performance and Distributional Consequences of Contract Farming: An Equilibrium Analysis of the Arachide de Bouche Program in Senegal. *World Dev.* 30, 255–263.
- Warning, M., Key, N., 2002. The Social Performance and Distributional Consequences of Contract Farming: An Equilibrium Analysis of the Arachide de Bouche Program in Senegal. *World Dev.* 30, 255–263. [https://doi.org/10.1016/S0305-750X\(01\)00104-8](https://doi.org/10.1016/S0305-750X(01)00104-8)
- Weatherspoon, D.D., Reardon, T., 2003. The Rise of Supermarkets in Africa: Implications for Agrifood Systems and the Rural Poor: The Rise of Supermarkets in Africa. *Dev. Policy Rev.* 21, 333–355. <https://doi.org/10.1111/1467-7679.00214>
- Weinstein, O., 2012. Les théories de la firme. *Idées Économiques Soc.* N° 170, 6. <https://doi.org/10.3917/idee.170.0006>
- Wessel, M., Quist-Wessel, P.M.F., 2015. Cocoa production in West Africa, a review and analysis of recent developments. *NJAS - Wagening. J. Life Sci.* 74–75, 1–7. <https://doi.org/10.1016/j.njas.2015.09.001>
- Williamson, O.E., 2007. The economic institutions of capitalism. Firms, markets, relational contracting, in: *Das Summa Summarum Des Management*. Springer, pp. 61–75.
- Williamson, O.E., 1985. *The Economic Institutions of Capitalism Firms Markets Relational Contracting*.
- Williamson, O.E., 1979. Transaction-Cost Economics: The Governance of Contractual Relations. *J. Law Econ.* 22, 233–261.
- Wiseman, J., Brasher, K., 2008. Community Wellbeing in an Unwell World: Trends, Challenges, and Possibilities. *J. Public Health Policy* 29, 353–366. <https://doi.org/10.1057/jphp.2008.16>

**AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS
LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN**

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	II
REMERCIEMENT	III
RESUME.....	IV
ABSTRACT	V
SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
SOMMAIRE	VII
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTE DES FIGURES.....	X
INTRODUCTION GENERALE	1
Contexte de la recherche.....	2
Problématique.....	6
Objectifs	8
Ancrage théorique	8
Revue de la littérature.....	11
Hypothèses	13
Méthodologie.....	14
Organisation du mémoire	14
CHAPITRE I : AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ETRE :	
ECLAIRAGES THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	15
Introduction	16
Section I. Agriculture et bien-être : compréhension des différents concepts	16
1.1.1 Qu'est-ce que l'agriculture contractuelle.....	16
1.1.2 Généralités sur le bien-être.....	19
SECTION II. AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ETRE : UN CADRE CONCEPTUEL D'IMPACT.....	21
1.2.1 Concepts d'évaluation d'impact	21
1.2.2. Méthodes d'évaluation d'impact contrefactuelles.....	22

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

CHAPITRE II : AGRICULTURE CONTRACTUELLE SUR LE BIEN ETRE : UNE ANALYSE THEORIQUE ET EMPIRIQUE	25
Introduction	26
Section I. Agriculture contractuelle et bien-être : compréhension des fondements théorique	26
2.1.1 Compréhension des fondements théoriques de l’agriculture contractuelle : la théorie des contrats	26
2.1.1.2 Théorie de l’agence.....	28
2.1.1.3 Théorie des coûts de transactions	31
2.1.2 Compréhension des fondements théorique de la notion du Bien-être.....	33
2.1.2 L’approche utilitaristes ou welfaristes	34
2.1.2.2 Le concept d’utilité.....	34
2.1.2.3 Bien-être social.....	35
2.1.2.4 Les approches non utilitaristes.....	35
Section II. Agriculture contractuelle et le bien être quelques évidences empiriques.....	36
Conclusion Chapitre 2	42
CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE L’ETUDE.....	43
Introduction	44
Section I. Présentation et description de la zone de l’étude	44
3.1.1. Choix de la zone d’étude	45
3.1.1.1 Le Mbam et Kim : Une zone géographique d’accueil.....	45
3.1.1.2 Mbam et Kim: un peuplement diversifié	47
3.1.1.3 Activités économiques	49
3.1.1 Méthodologie de collecte et d’analyse des données	49
3.1.1.1 Collecte des données primaire.....	49
3.1.1.2 Collecte des données secondaires	51
3.1.1.3 Matériels d’analyse des données	52
Section II. Modèle et méthode d’analyses des données.....	52
3.2.1 Modèle	52
3.2.2 Méthode d’estimation	54
Conclusion.....	57
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	58

AGRICULTURE CONTRACTUELLE ET BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS DANS LES SYSTEMES AGROFORESTIERS Á BASE DE CACAO AU CAMEROUN

Introduction	59
Section I. Présentation des statistiques descriptives selon la participation à l’agriculture contractuelle.....	59
Présentation des statistiques descriptives selon la participation à l’agriculture contractuelle.....	59
4.1.1 Statistiques descriptives de caractérisation des producteurs de cacao	59
4.1.2 Statistiques descriptives des caractéristiques des exploitations	64
Section II. Evaluation d’impact	70
Déterminants de la participation à l’agriculture contractuelle.....	70
CONCLUSION.....	74
CONCLUSION GENERALE	75
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77